



République du Sénégal
Région de Saint-Louis
Département de Podor
Commune De Dodel

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (P.D.C)

2020 - 2024

VERSION DEFINITIVE

Sous la coordination du Comité technique régional (CTR) Et
Avec l'appui technique et financier de la CLM dans le cadre du
projet Yellitarre



Table des matières

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	6
LISTE DES CARTES.....	6
LISTE DES TABLEAUX.....	7
LISTE DES GRAPHIQUES.....	7
LISTE DES PHOTOS.....	7
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE.....	9
DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC.....	10
I. PROFIL SOCIAL.....	10
1.1. EDUCATION.....	10
1.1.1. L'enseignement formel.....	10
1.1.2. Enseignement non formel.....	13
1.2. SANTE.....	14
1.3. HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT.....	16
1.3.1. Hydraulique.....	16
1.3.2. Assainissement.....	17
1.4. HABITAT ET CADRE DE VIE.....	18
1.5. JEUNESSE & EMPLOI.....	19
1.6. SPORT.....	19
1.7. CULTURE & LOISIRS.....	20
1.8. ACTION SOCIALE ET AUTONOMISATION SOCIOECONOMIQUE DES GROUPES VULNERABLES.....	20
1.9. FORESTERIE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES.....	21
II. PROFIL ECONOMIQUE.....	22
2.1. LES SECTEURS PRODUCTIFS.....	22
2.1.1. AGRICULTURE.....	22
2.1.2. ELEVAGE.....	24
2.1.3. PECHE.....	26
2.1.4. ARTISANAT.....	27
2.2. LES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION.....	27
2.2.1. COMMERCE.....	28
2.2.2. ENERGIE.....	28
2.2.3. TRANSPORT.....	29
2.2.4. RESEAUX D'ECHANGES, COMMUNICATIONS, TELECOMMUNICATIONS ET SERVICES FINANCIERS.....	29
III. PROFIL GOUVERNANCE.....	30
3.1. PROFIL DES ELUS.....	30

3.2.	PERFORMANCES DE LA COMMUNE EN MATIERE DE GOUVERNANCE.....	31
3.3.	GOUVERNANCE FONCIERE.....	31
3.4.	LA GOUVERNANCE TERRITORIALE.....	32
3.4.1.	L'administration et les services déconcentrés de l'Etat.....	32
3.4.2.	Les organisations communautaires de base (OCB).....	32
3.4.3.	Les partenaires aux developpement.....	33

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE DODEL..... 33

IV.	PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	33
4.1.	VISION PROGRAMMATIQUE.....	33
4.2.	OBJECTIFS ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT.....	34
4.3.	COÛT DU PDC DE DODEL.....	36
4.4.	MECANISME DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE.....	36
4.4.1.	Le cadre institutionnel.....	36
4.4.2.	Stratégies de mobilisation des ressources financières.....	36
4.4.3.	Dispositifs de suivi-évaluation.....	36
4.5.	PLAN D'ACTION QUINQUENNAL.....	38

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACF : Association Contre la Faim
AICHA : Appui aux Initiatives des Collectivités locales pour l'Hydraulique et l'Assainissement
AIDEP : Agriculture Irriguée et Développement économique des territoires de Podor
ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole
ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ARD : Agence Régionale de Développement
ACF : Association Contre la Faim
ASC : Association Sportive et Culturelle
EE : Ecole Elémentaire
CADL : Centre d'Appui au Développement Local
CEM : Collège d'Enseignement Moyen
CEPS : Commission Elargie de Planification et de Suivi Evaluation
CGE : Comité de Gestion de l'Ecole
CLM : Cellule de Lutte contre la Malnutrition
COMASEL : Compagnie Maroco-Sénégalaise d'Electricité
DEL : Développement Economique Local
FAMSI : Fonds Andalous des Municipalités pour la Solidarité Internationale
FAR : Femme en âge de reproduction
GIE : Groupement d'Intérêt Economique
GPF : Groupement de Promotion Féminine
IEF : Inspection de l'Education et de la Formation
IR2P : Inventaire Rapide du Potentiel de la Plateforme
LASPAD : Laboratoire d'Analyse des Sociétés et Pouvoirs Afrique/ Diasporas
OCB : Organisation Communautaire de Base
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PDC : Plan de Développement Communal
PNDL : Programme National de Développement Local
PUDC : Programme d'Urgence de Développement Communautaire
P2RS : Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel
SAED : Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta
SENELEC : Société Nationale d'Electricité du Sénégal
USAID : Agence des Etats-Unis pour le Développement International

LISTE DES CARTES

Carte N°1 : Carte des localités de DODEL
Carte N°2 : Situation de l'accès à l'élémentaire
Carte N°3 : Situation de l'accès aux Moyen et Secondaire
Carte N°4 : Situation de l'accès aux structures sanitaires
Carte N°5 : Situation de l'accès à l'eau potable

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau N°1** : Répartition des écoles élémentaires sans commodité
- Tableau N°2** : Répartition des écoles élémentaires de commodité relative
- Tableau N°3** : Situation des indicateurs sanitaires
- Tableau N° 4** : Situation des infrastructures et équipements sanitaires
- Tableau N°5** : Répartition zonale des infrastructures hydrauliques
- Tableau N°6** : Situation des adhésions à la mutuelle communale de santé
- Tableau N°7** : L'état des maladies du cheptel
- Tableau N°8** : Répartition selon l'âge des élus de la Commune de DODEL
- Tableau N°9** : Le niveau d'instruction des élus
- Tableau N°10** : Mesure de Performances de la commune de DODEL
- Tableau N°11** : Partenaires de la Commune, domaines d'intervention et actions menées
- Tableau N°12** : Synthèse des axes du PDC
- Tableau N°13** : Plan d'Investissement local (PIL) (2020-2024)

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphique N°1** : Schéma de la méthodologie d'élaboration du PDC
- Graphique N°2** : Pyramide des âges
- Graphique N°3** : Evolution de la situation pluviométrique de la commune de DODEL (2009-2018)
- Graphique N° 4** : Situation des indicateurs sanitaires par poste de santé
- Graphique N°5** : Typologie de l'habitat
- Graphique N°6** : Evolution des productions agricoles dans la commune de DODEL entre 2015 et 2019
- Graphique N°7** : Effectif du cheptel
- Graphique N°8** : Répartition selon l'âge des élus
- Graphique N°9** : Vision programmatique à l'horizon 2024

LISTE DES PHOTOS

- Photo N°1** : Ecole élémentaire Beeli Karadié de Toulel
- Photo N°2** : Maison des femmes à Wodabé
- Photo N°3** : Forêts de Wowa et de Diara

MOT DU MAIRE

La Commune de DODEL est l'une des collectivités territoriales du département de Podor où l'intervention des acteurs tant internes qu'externes reste importante. Mais malgré ces interventions diverses, les populations connaissent encore des difficultés dans la réalisation de leurs activités de production et dans la poursuite de leurs objectifs de développement.

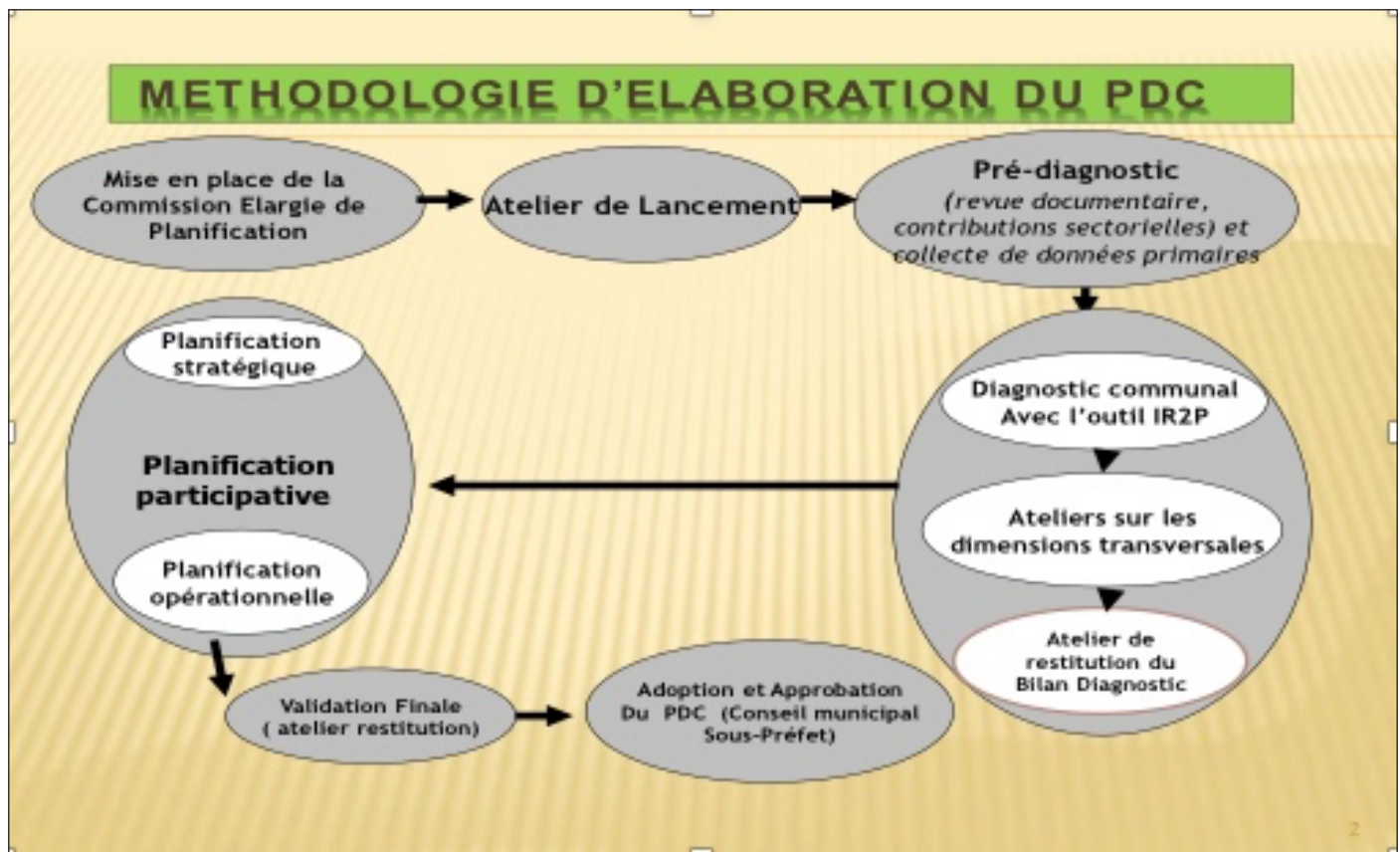
D'où l'importance capitale de ce document de planification qui, à bien des égards, constitue un outil stratégique de travail indispensable à la bonne gestion du territoire communal. C'est un excellent baromètre qui facilitera à coup sûr la réalisation des projets et programmes pour une meilleure qualité de vie des citoyens.

CONTEXTE

- ◆ Alignement du Plan Sénégal Emergent aux Objectifs du Développement Durable et arrimage de tous les outils de planification au PSE considéré dorénavant comme le document de référence des politiques publiques ;
- ◆ Contribution attendue de la commune à l'atteinte des objectifs du PSE.
- Acte III de la Décentralisation
- ◆ vise à « organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ;
- ◆ consacre la communalisation intégrale qui rend caduque le PLD existant.
- Prise en compte des enjeux liés à quatre (4) dimensions transversales : es changements climatiques, le genre, la nutrition et la migration qui constituent une nécessité dans la dynamique d'impulsion du développement durable des territoires

METHODOLOGIE

Graphique N°1 : Schéma de la méthodologie d'élaboration du PDC



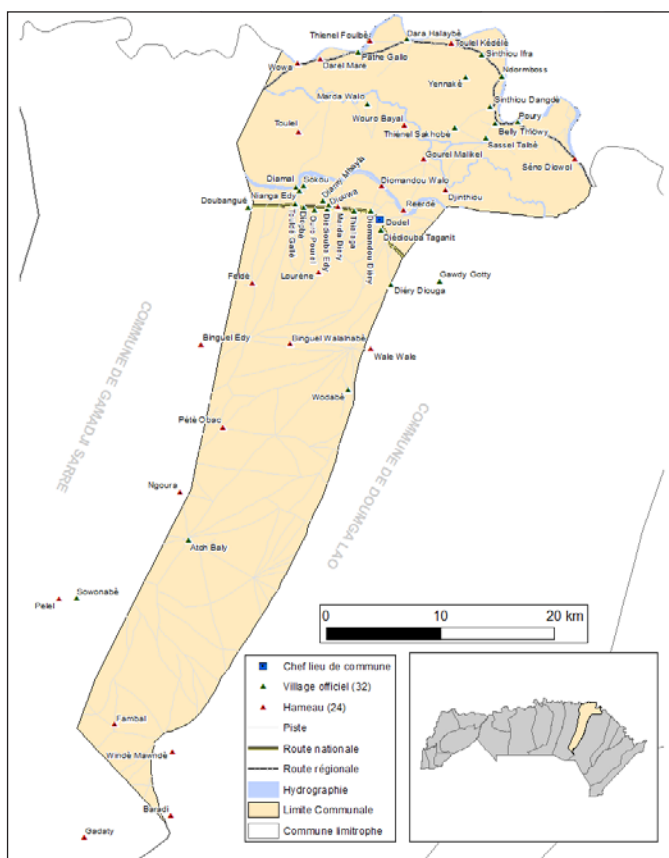
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

Situation géographique

Située dans l’Hémisphère Nord entre les Latitudes 16°01’ Nord et 16°65’ Nord et les Longitudes 14°25’ Ouest et 14°69’ Ouest, la commune de DODEL dépend sur le plan administratif de l’arrondissement de Gamadji Saré (département de Podor). Elle est limitée :

- ◆ au Nord par le fleuve Sénégal et la République Islamique de Mauritanie ;
- ◆ au Sud par l’arrondissement de Barkédji ;
- ◆ à l’Est par la commune de Doumga-Lao ;
- ◆ à l’Ouest par la commune de GAMADJI SARE

Carte N°1 : Carte des localités de DODEL



Organisation administrative

La Commune est composée de trente-deux (32) villages officiels et de cinquante (50) hameaux qui leur sont rattachés. L’élaboration d’un Plan d’Occupation et d’Affectation des Sols (POAS) a découpé la commune en quatre (4) zones de gestion pour l’harmonisation de l’aménagement du territoire. Il s’agit de :

- ◆ la zone Waalo qui correspond à la partie de la commune située dans l’Ile-à-Morphil (entre le fleuve Sénégal et le Doué) ;
- ◆ la zone « Jeejengol » ou zone intermédiaire qui regroupe les villages autour de l’axe route nationale N°2 ;
- ◆ la zone du bas Jeeri située entre le Jeeri et la Route Nationale N°2 s’étendant jusqu’à 40 km au Sud d’Athie Baly ;
- ◆ la zone du haut Jeeri située au-delà d’Athie Baly.

Profil historique

« Le peuplement est constitué d’un creuset de groupes lignagers parmi lesquels des Peuls (Ediinabe, Mboorobe, Sowoonabe, Walalnabe, Diouwanabe, Bandianabe, woodaabe autour de Edy et dans le Jeeri), des Toorobe (Halaybe autour des villages historiques dans l’Ile à Morphil, comme Pathé Gallo, Dara Halaybé, Sinthiou Dandge, Démette), des Neeñbe (Maboube ou tisserands, Awlubé ou griots autour de Dodel), des Subbalbe ou pêcheurs entre Diomandou et Kogga.

L’aperçu historique de la migration a montré qu’elle était l’affaire des hommes qui allaient en exode, surtout en période hivernale, dans le bassin arachidier ou dans les centres urbains. Avec la sécheresse des années 1970, cette migration jadis saisonnière et interne a reculé pour céder la place à une migration externe de longue durée avec de nouvelles destinations notamment des pays africains et de plus en plus l’Europe et l’Amérique. Aujourd’hui, les flux migratoires se sont diversifiés et touchent toutes les catégories de populations. En dépit du déficit en main-d’œuvre que ces déplacements entraînent, leur caractère économique reste indéniable. Ils génèrent des revenus monétaires annuels très importants pour la commune. Durant l’année 1989, avec les événements sénégal-mauritaniens, l’actuelle commune de DODEL avait accueilli quelques 2.798 réfugiés mauritaniens qui, depuis lors, ne se sont pas encore sédentarisés et font des allers et retour permanents. »

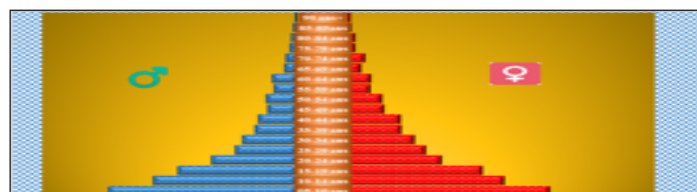
Caractéristiques physiques, hydrographiques et climatologiques

- ◆ Climat : il est de type sahélien tropical avec deux principales saisons :
 - une longue saison sèche fortement marquée par des vents chauds et secs, des températures relativement élevées (30°C) ;
 - ◆ une saison pluvieuse de courte durée (entre juillet et septembre), avec une pluviométrie très aléatoire.
 - Pluviométrie : La commune de DODEL se situe sous l’isohyète 300 mm. A l’instar de la zone sahélienne, la pluviométrie est également marquée par un régime de pluie profondément perturbé. Les précipitations moyennes annuelles enregistrées, entre 2009 et 2018, sont de 235,14 mm sur un nombre moyen de 18 jours.

Caractéristiques démographiques

DODEL est la Commune la plus peuplée du département de Podor après Guédé Village avec une densité au kilomètre carré de 45 habitants contre 33 pour le département. Selon les projections 2019 du RGPHAE, la taille de la population est estimée à 45.081 composés de 21.570 hommes et de 23.511 femmes dont 22% sont en âge de reproduction.

Graphique N°2 : Pyramide des âges



Source : Projections 2019 ANDS

L’allure de la pyramide des âges est caractéristique d’une population très jeune avec les moins de cinq (5) ans qui constituent 17% d’une population marquée par un surpeuplement.

La répartition de la population selon les grands groupes d’âge montre l’importance des moins de 15 ans constituant 47% contre 46 % d’adultes de (15-59 ans). Il est à noter que les personnes âgées (60ans et plus) constituent 6% de la population de communale.

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

I. PROFIL SOCIAL

1.1. Education

Le système éducatif de la Commune de DODEL se structure autour de l'enseignement formel et non formel.

1.1.1. L'enseignement formel

1.1.1.1. Le Développement Intégré de la Petite Enfance (DIPE)

La Commune de DODEL ne compte qu'une école maternelle à Sinthiou Dangdé et deux (2) classes préparatoires à l'élémentaire (CPE) dans les écoles de Dodel et Touldé Gallé.

En réalité, l'école en question compte une salle de classe située dans l'enceinte de l'école élémentaire de Sinthiou Dangdé. Les effectifs dans le préscolaire sont relativement faibles, ils sont estimés à 145 enfants composés de 41 garçons et 104 filles ainsi réparti :

- 57 pour la maternelle (14 garçons, 40 filles) ;
- 53 à la CPE de Dodel 1 (17 garçons et 36 filles) ;
- 35 pour la CPE de Touldé Gallé (7 garçons et 28 filles).

Egalement, compte tenu de l'effectif réduit du personnel d'encadrement (3 monitrices), la stratégie adoptée est le système de classes multigrades (3sections pour une salle de classe).

L'environnement pédagogique du DIPE est caractérisé par l'insuffisance d'outils d'éveil et d'aires de jeux. A cela s'ajoute l'absence de toilettes réservées aux enfants et de programme de cantine scolaire. Or la cantine scolaire pourrait fortement contribuer au renforcement nutritionnel ; ce qui pourrait atténuer le taux de mal nutrition qui est élevé dans le département.

En l'absence de programme de cantine scolaire, le fonctionnement de l'école maternelle est assuré par le Comité de Gestion.

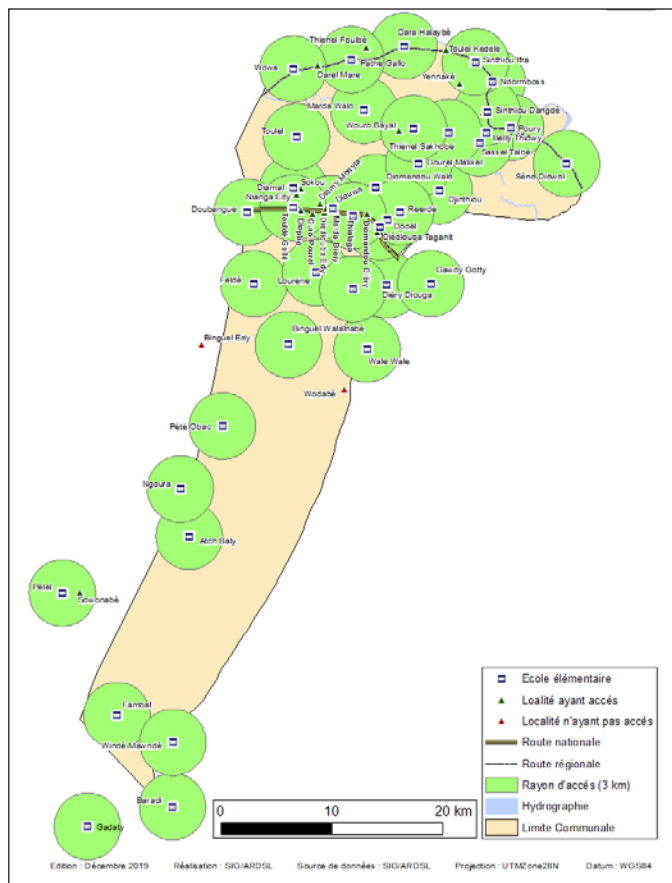
Pour faire face à cette situation, la Commune a délibéré un site pour la construction de l'école maternelle à Sinthiou Dangdé.

1.1.1.2. Le cycle élémentaire

Avec quarante-six (46) écoles élémentaires réparties comme suit : treize (13) dans le Walo, vingt (20) en zone intermédiaire et treize (13) dans le Diéri, la Commune de DODEL a réalisé un taux de couverture spatiale de 100% à l'élémentaire relativement à la norme de trois (3) km retenue par le Ministère de l'éducation nationale. Seuls les villages de Nianga Edy, Sokou, Taganitt et Diédiouba Edy n'ont pas d'école élémentaire mais sont tous situés à moins de 3 km de l'infrastructure.

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) à l'élémentaire s'élève à 79%. Il est de 126% chez les garçons et seulement 33% de filles. Le niveau élevé du TBS garçons s'explique par le nombre important d'élèves venant des Communes voisines non pris en compte dans la proportion de population scolarisable. Le faible taux enregistré chez les filles relève entre autres, d'une série d'abandons suite à l'arrêt du programme de cantines scolaires financé par Counter-Part International (CPI) et d'absence de certaines commodités telles que la présence de blocs d'hygiène réservées aux filles.

Carte N°2 : Situation de l'accès à l'élémentaire



En effet, ces transferts récurrents et abandons tiennent surtout de l'absence de politique nutritionnelle soutenue, de commodités notamment les blocs d'hygiène réservés aux filles ; mais également de la migration presque traditionnelle enregistrée dans la zone Diéri en période de soudure.

Le ratio élève/classe évalué à 35 est satisfaisant, même si l'école de Toulé Gallé enregistre un effectif pléthorique au point que les élèves s'assoient à 4 par table. Le mobilier et le matériel didactique sont en manque ; ce qui ne motive les enseignants.

Toutefois, la qualité du service en termes de renforcement des équipements et d'entretien des infrastructures reste à améliorer ; en témoigne le caractère précaire de huit (08) des quatorze (14) écoles de la zone Diéri. Ces écoles, entièrement faites d'abris provisoires, sont généralement constituées d'une ou deux classes à base de pailles réalisées par les parents d'élèves.

Ces infrastructures de fortune sont généralement les plus exposées aux effets de changement climatiques tels que la forte chaleur, les vents violents, pour ne citer que ceux-là, qui ont fait l'objet d'enlèvement de toiture et d'ensablement de mur de clôture. Ce phénomène naturel a particulièrement frappé les écoles de Marda Diéri et de Toulé. A l'école de Toulé, la combinaison d'érosions hydrique et éolienne a rendu difficilement accessibles les rampes réservées aux personnes à mobilité réduite.

Photo N°1 : Ecole élémentaire Beeli Karadié



Tableau N°1 : Répartition des écoles élémentaires sans commodité

		AP	Sans eau	Sans BH	Sans mur
ZONE DIERI	EE Mborobé	0	Oui	Oui	Oui
	EE Feldé	2	Oui	Oui	Oui
	EE Binguel Walalnabé	1	Oui	Oui	Oui
	EE Doon	1	Oui	Oui	Oui
	EE Ngoura	2	Oui	Oui	Oui
	EE Pété Obak	1	Oui	Oui	Oui
	EE Fambal	2	Oui	Oui	Oui
	EE Pelel	2	Oui	Oui	Oui
	EE Baradi	1	Oui	Oui	Oui
EE Belly Karadji	1	Oui	Oui	Oui	
ZONE WALO	EE Dara Alaybé2	1	Oui	Oui	Oui
	EE Sinthiou Ifra	0	Oui	Oui	Oui
	EE Poury	0	Oui	Oui	Oui
AXE GOUDRON	EE Gourel Malickel	0	Oui	Oui	Oui
	EE Djinthiou	0	Oui	Oui	Oui
	EE Toki	1	Oui	Oui	Oui

Source : Diagnostic IR2P- PDC DODEL

Par ailleurs, seize (16) écoles ne disposent pas encore d'eau potable, de latrines, de bloc administratif et pédagogique et de salle informatique. Trente (30) établissements sont aujourd'hui totalement dépourvus de mur de clôture ; ce qui les expose à la divagation des animaux, mettant ainsi les élèves en danger. Il en est de même pour certaines écoles dont la clôture grillagée est complètement délabrée. C'est le cas des écoles de Touldé Gallé et de Gawdy Gotti. En plus, les conditions d'apprentissage sont à améliorer pour dix-huit (18) salles de classe en abris provisoires.

Dans le Diéri, huit (8) écoles sur quatorze (14) sont en abris provisoires. Autrement dit, la zone ne compte que six (6) écoles construites dont une, non fonctionnelle depuis deux ans.

En appui aux efforts du conseil municipal dans le secteur, quatre (4) salles de classe ont été construites à l'école de Touldé Gallé par la communauté avec une contribution considérable des émigrés.

La gestion des établissements élémentaires est du ressort des comités de gestion de l'école. Ces derniers malgré la faiblesse de leurs moyens veillent à l'entretien et au renforcement des équipements scolaires.

L'apport des partenaires tel que Counter Part International dans la Commune de DODEL. En effet, ce programme a fortement contribué à améliorer la fréquentation et la rétention à l'école des élèves du préscolaire, de l'élémentaire comme ceux du moyen, en soutenant leurs besoins alimentaires et nutritionnels.

L'absence de cantines scolaires avec le départ de Counter Part International fait que les enseignants ont beaucoup de difficultés pour dispenser les cours, surtout ceux de l'après-midi ; les retours de la pause du midi se faisant en retard. Par conséquent, l'année académique 2018-2019 est marquée par une série d'abandons.

1.1.1.3. Les cycles moyen et secondaire

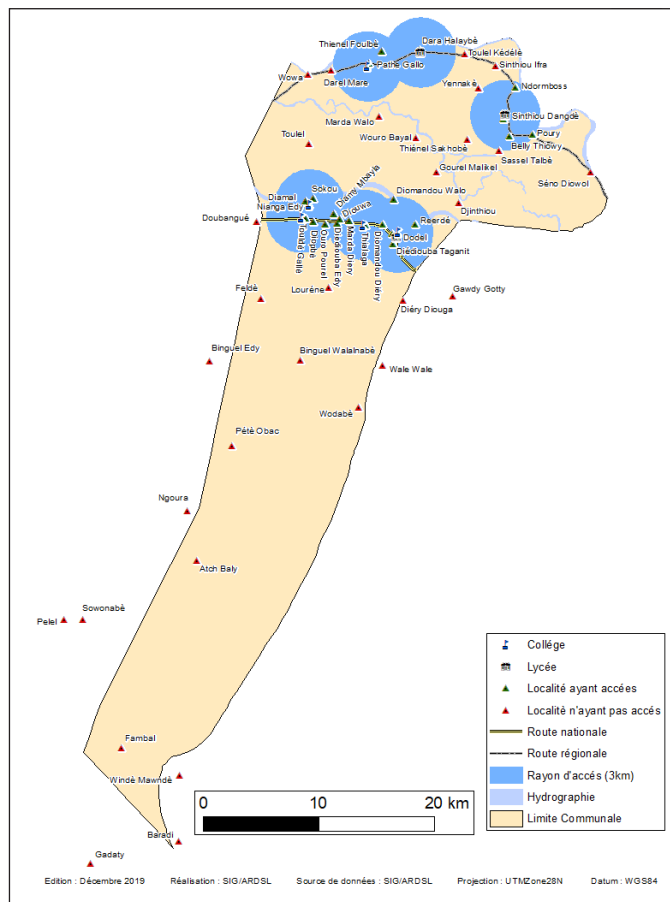
Sept (7) collèges d'enseignement moyen (Dodel, Touldé Gallé, Dara Alaybé, Pathé Gallo, Nianga Edy, Thialaga, Sinthiou Dangdé), quatre (4) lycées (Sinthiou Dangdé, Dara Alaybé, Dodel et Touldé Gallé) composent le tissu des établissements moyens et secondaires de la Commune.

Tableau N°2 : Répartition des écoles élémentaires de commodité relative

		AP	Sans eau	Sans BH	Sans mur
ZONE WALO	EE Dara Alaybé1	0	Non	Non	Non (CG)
	EE Ndormbos	0	Non	Non	Non (CG)
	EETHiénel Sakhobé	0	Non	Non	Non
	EE Sinthiou Dangdé	0	Non	Non	Non (CG)
ZONE AXE GOUDRON	EE Dodel 1	0	Non	Non	Non
	EE Gawdy Gotti*	0	Non	Non	Non (CG)
	EE Diomandou*	0	Non	Non	Non
	EE Touldé Gallé*	1	Non	Non	Non (CG)

Source : Diagnostic IR2P- PDC DODEL

Carte N°3 : Situation de l'accès aux Moyen et Secondaire



Les taux bruts de scolarisation pour le moyen et le secondaire sont respectivement :

- 22,32% (29,41% chez les filles et 16,04% pour les garçons) ;
- 12,65% toujours en faveur des filles avec 15,11%.

Il faut noter que les indices de parité des cycles moyen et secondaire sont en faveur des filles, ce qui dénote des résultants du maintien de ces dernières à l'école. Parallèlement, il est constaté que les garçons sont préposés à la migration pour des conditions économiques meilleures, mais également aux activités agropastorales et même commerciales.

Il faut souligner l'inversement de la tendance entre l'élémentaire et le moyen-secondaire dû entre autres à recherche d'emploi précoce chez les garçons, à la migration, etc.)

Dans les cycles moyen et secondaire la qualité de l'environnement est des plus reluisantes, avec un accès aux commodités, (mur de clôture, eau, latrines, électricité) satisfaisant. Cependant, les collèges ne disposent pas de bibliothèques et ne sont couvertes que par des cantines scolaires.

La gouvernance scolaire des cycles moyen et secondaire est également assurée par des comités de gestion.

1.1.2. Enseignement non formel

La commune de DODEL compte 52 Daaras d'envergure répartis dans 45 villages et hameaux. Ces écoles coraniques de type traditionnel abritent au total 2554 apprenants composés de 2010 garçons et 544 filles ; tous sous la responsabilité de 52 maîtres coraniques. Ces enfants dont la moyenne d'âge est de 8 ans sont pour la plupart originaires de DODEL.

Laissé pour compte, l'enseignement arabo islamique est confronté à une panoplie de difficultés portant principalement sur l'absence de site adapté, de commodités (eau potable, latrines, électricité) et la non prise en charge sanitaire des apprenants.

Le modèle de Daara moderne tel que proposé par l'Etat à travers ses programmes n'existe pas encore à DODEL malgré leur nombre important. Il n'existe pas non plus de structure fédératrice des maîtres coraniques pour faciliter une bonne organisation du secteur.

A ce jour, la stratégie CMU-Daaras n'a pas encore démarré dans la commune, de même que le Programme d'Appui à la Modernisation des Daaras (PAMOD) qui n'y compte aucune réalisation.

L'enseignement coranique mérite un regard très particulier eu égard au caractère sacré qu'il revêt dans la zone et la propension de la population enrôlée.

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Importance de la population scolarisable ; ◆ Bon maillage d'écoles élémentaires ; ◆ Offre satisfaisante en infrastructures scolaires ; ◆ Bonne gouvernance scolaire assurée par des CGE et CODEC dynamiques ; ◆ Volonté de la Commune dans le secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Difficultés financières des maîtres coraniques à subvenir aux besoins des apprenants ; ◆ Absence de CMU-Daara ; ◆ Déficit de structures de prise en charge de la petite enfance ; ◆ Absence de blocs administratifs au niveau élémentaire ; ◆ Absence de salle informatique dans les collèges ; ◆ Exposition de certaines écoles aux aléas climatiques ; 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Intégrer les daaras dans les politiques éducatives locales (équipements, commodités...); ◆ Doter chaque zone d'écoles préscolaires ; ◆ Améliorer le niveau de qualité de l'environnement scolaire (latrines, point d'eau, clôture, rampes d'accès, etc.)

	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Absence de rampes d'accès dans la plupart des établissements scolaires ; ◆ Sous-équipement des établissements scolaires ; ◆ Absence de structure de formation professionnelle ; ◆ Absence de programme d'alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Promouvoir une politique éducative de maintien des garçons à l'école et l'accompagnement des filles ; ◆ Atteindre la couverture totale des infrastructures scolaires en latrines séparées (garçons-filles) ; ◆ Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures scolaires
--	---	--

1.2. SANTE

La Commune de DODEL compte dix-huit (18) infrastructures sanitaires composées de huit (8) postes de santé et de dix (10) cases de santé. En termes de matériel roulant, elle dispose de cinq (5) ambulances fonctionnelles. Il faut souligner que la case de santé de Marda a été récemment érigée en poste.

Carte N°4 : Situation de l'accès aux structures sanitaires



Tableau N°3 : Situation des indicateurs sanitaires

INDICATEURS	CARACTERISTIQUES	NORMES
Poste de santé	1 poste/5.962 habitants	1/10.000 habitants (OMS)
Ratio Infirmier/ Population	1 Infirmier /2.653 habitants	1/5.000 habitants (OMS)
Ratio sage-femme/ FAR	1 SFE/2.073 FAR	1/6.000 (OMS)

Source : Enquêtes IR2P-PDC DODEL 2020

La couverture géographique en infrastructures et équipements sanitaires est relativement déséquilibrée, même si DODEL répond à la norme sanitaire d'un poste de santé pour 10 000 habitants (Voir Tableau N°3). Cette situation est d'autant plus problématique que l'accessibilité géographique se pose avec acuité pour les populations du Diéri qui sont obligées de faire 10 à 30 km pour pouvoir accéder au poste de Namarel ou à celui de Touldé Gallé.

Tableau N° 4 : Situation des infrastructures et équipements sanitaires par zone

	Infrastructures sanitaires	Localisation	Polarisation
ZONE AXE GOUDRON ou DODEL	4 Postes de santé	Dodel	3 Cases de santé : Diomandou, Diéri Diouga, Gawdy Gotti et 20 localités
		Thialaga	14 localités
		Touldé Gallé	3 Cases de santé : Athie Bally (38 km), Wouro Malé, Doubangué et 16 localités
		Diamal	7 localités de la commune DODEL
	4 Cases de santé	Diomandou, Diéri Diouga, Gawdi Gotti, Doubangué	
3 Ambulances	Postes Diamal Dodel et Thialaga		
1 Officine privée	Dodel		
ZONE WALO ou DARA ALAYBE	4 Postes de santé	Dara Alaybé	7 localités
		Pathé Gallo	4 Localités
		Sinthiou Dangdé	4 cases de santé : Ndormbos, Thiénel Sakhobé, Sassel Talbé, Belly Thiowy et 6 localités
		Marda	9 Localités
	Cases de santé	Ndormbos, Thiénel Sakhobé, Sassel Talbé, Belly Thiowy	
4 Ambulances	Dara Alaybé et Sinthiou Dangdé		
1 Officine privée	Dara Alaybé		

ZONE DIERY	0 Poste de santé	0	
	2 Cas de santé	Athie Bali et Wodabé	

Source : Enquêtes IR2P-PDC DODEL 2020

Dans les zones Walo et intermédiaire où sont concentrés les postes de santé, tous les villages sont au plus dans un rayon de 5 km (Norme d'accès). Par contre dans la zone Diéri où il n'existe pas de poste de santé, les populations font 10 à 30 km pour atteindre les postes de santé de Namarel et de Touldé Gallé.

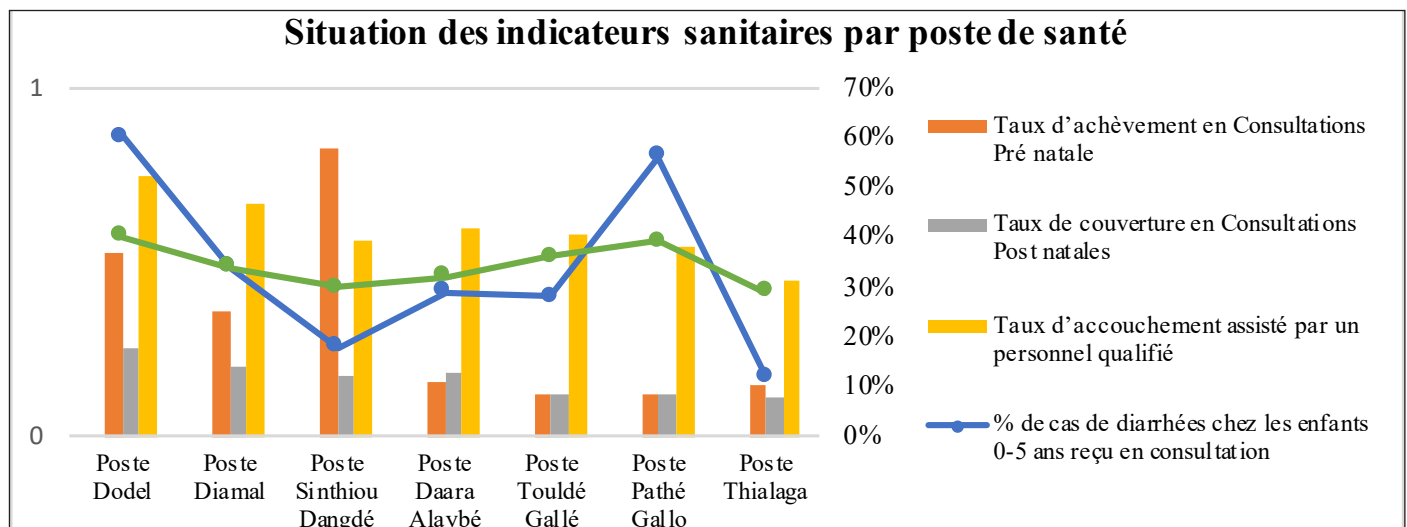
Relativement au personnel sanitaire, huit (08) infirmiers et cinq (5) sages-femmes permanents ont été dénombrés dans la Commune. Ces derniers sont secondés par des matrones et de nombreux relais communautaires.

Concernant les moyens logistiques, seuls les postes de santé de Dodel, de Dara Alaybé, de Diamal et de Sinthiou Dangdé disposent d'ambulances. Ce qui explique les difficultés d'évacuation sanitaire auxquelles les populations des zones intermédiaire et Diéri sont confrontées pour rallier d'hôpital de Ndioum.

La plupart des postes de santé, notamment ceux de Touldé Gallé, Thialaga, Diamal et Sinthiou Dangdé sont dans un état de vétusté inquiétant. Au niveau des postes de Diamal, de Touldé Gallé et de Sinthiou Dangdé, les locaux ne répondent plus aux normes ; autrement dit, ils présentent un total de vingt (20) salles et autant à réhabiliter. La plupart des infrastructures sont exposées à des phénomènes de changement climatique tels que les vents violents qui ont fait l'objet d'enlèvement de toitures, d'ensablement de mur de clôture, etc. C'est le cas du poste de Sinthiou Dangdé et même de la case de santé de Mborobé qui, sous l'effet de vents violents, ont perdu des toitures.

Dans ce registre, il importe de souligner l'intervention considérable des ressortissants, migrants de retour comme de la diaspora dans le renforcement des infrastructures sanitaires notamment des cases de santé.

Graphique N° 4 : Situation des indicateurs sanitaires par poste de santé



Source : District sanitaire Podor- PDC DODEL 2019

Ces indicateurs sanitaires mettent en évidence l'état préoccupant de la santé maternelle et infantile dans la Commune.

Le faible niveau d'instruction des femmes renforce les pratiques traditionnelles en matière de santé de la reproduction. A cela s'ajoutent le mauvais maillage géographique des postes de santé, l'enclavement de certaines zones, surtout le Diéri et la non disponibilité des ressources humaines qui souvent, impactent négativement sur l'offre de prestation.

Cette situation contribue considérablement aux faibles taux d'achèvement de consultations pré natales qui est de 29,7%, d'accouchement assisté par un personnel qualifié estimé à 58,7% et de couverture en Consultations Post natales (15,0%) avec une inégalité accrue dans leur répartition spatiale.

Par ailleurs, en dehors des jours de marché hebdomadaire, les populations du Diéri, à l'exception de Wodabé, peinent à rejoindre des structures de santé, toutes localisées sur l'axe intermédiaire. Du coup, l'hôpital de Ndioum est la structure d'accueil d'un bon nombre de villages dont Doubangué, Mborobé et Diouwonabé. Quant aux populations de Gadaty Wodabé et hameaux rattachés, elles fréquentent le poste de Namarel, dans la Commune de GAMADJI SARE. Ainsi, une réduction de la fréquence des offres de services nutritionnels a été enregistrée pour les enfants de 0 à 23 mois. A cet égard, au premier trimestre 2019, seuls 75% de ces enfants ont bénéficié de surveillance nutritionnelle mensuelle de type SPC ; un taux largement inférieur à l'objectif de 90% fixé par l'Etat.

Des efforts sont nécessaires en matière de santé maternelle et infantile et en services nutritionnels dans l'offre de santé dans la Commune.

Bilan épidémiologique :

Le profil épidémiologique de la Commune est marqué par la prédominance des maladies diarrhéiques et des infections respiratoires. Ces pathologies demeurent encore préoccupantes chez les enfants 0-5 ans reçus en consultation, avec des taux respectifs de 32% et 35%.

Par ailleurs, les écarts constatés dans la prise en charge de la santé des femmes enceintes et allaitantes ainsi que les incidences des maladies diarrhéiques et des infections respiratoires aiguës ne sont pas de nature à favoriser un bon état nutritionnel des enfants âgés de 0-5 ans dans la Commune. En effet, au premier trimestre de l'année 2019, seuls 1,1% des enfants sont atteints de malnutrition aiguë. Ce score place la Commune de DODEL parmi les plus performantes du département de Podor, dans la réalisation de l'objectif de l'Etat fixé à moins de 5% chez les enfants de 0-59 mois. Cette performance est sans doute l'une des résultantes de l'intervention de la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM) qui permis une bonne couverture de tous les villages et hameaux de la Commune.

Cette dynamique mérite d'être soutenue pour éradiquer progressivement ce fléau dans ce département où le taux est passé de 18,2% en 2015 à 9,6 % en 2017, grâce aux efforts conjugués de l'Etat du Sénégal, de la Commune et des partenaires.

Les Comités de Développement Sanitaire (CDS), organes d'appui et de contrôle du fonctionnement des postes de santé assurent la gestion, l'entretien des infrastructures et la sensibilisation des populations. Cependant, ils sont confrontés à des difficultés réelles de mobilisation de ressources financières pour faire face à la prise en charge de la gestion des infrastructures sanitaires.

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Bon maillage pour l'accès aux soins de santé avec 8 postes et 10 cases fonctionnels ; ◆ Proximité avec l'hôpital de Ndioum ; ◆ 1 Mutuelle de santé ; ◆ Partenaires techniques (Yeli Taare, Action Contre la Faim, P2RS, CLM, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Absence de poste de santé dans le Diéri ; ◆ Absence de maternité dans le poste de santé de Touldé Gallé ; ◆ Faible taux de fréquentation des postes de santé ; ◆ Absence d'ambulance au niveau des postes de santé de Touldé Gallé, Pathé Gallo et Marda ; ◆ Etat de vétusté inquiétant des postes de Touldé Gallé, Thialaga, Diamal et Sinthiou Dangdé ; ◆ Absence de toilettes séparées ; ◆ Absence de rampes d'accès 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Relever le niveau de la qualité des infrastructures sanitaires ; ◆ Améliorer la qualité du plateau technique des structures de santé ; ◆ Promouvoir davantage la CMU ; ◆ Intégrer la nutrition dans les politiques de développement économique et sociale de la Commune.

1.3. HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT

1.3.1. Hydraulique

Carte N°5 : Situation de l'accès à l'eau potable



Le réseau hydraulique de la Commune est très dense. Au titre des ouvrages, la Commune compte dix-sept (17) forages, deux (2) puits-forages et sept (7) mini-forages équipés et implantés dans les localités assurent la fourniture en eau potable au niveau de trente-sept (37) localités. S'y ajoutent deux châteaux d'eau en construction à Walé Walé et Toulel Kédélé.

Ces forages alimentent quelques 42 bornes fontaines, 1756 branchements domestiques, 58 branchements communautaires, 6 abreuvoirs et 5 potences.

Cette desserte est d'autant plus importante que seuls trois (3) villages officiels (Taganitt, Belly Thiowy et Sowonabé Ouro Poure) n'ont pas d'équipement hydraulique quand bien même les deux (2) premiers sont à moins de 3 km d'un forage.

Tableau N° 5 : Répartition zonale des infrastructures hydrauliques

	Axe Goudron	Diéri	Walo
Forages (17)	Dodel, Diomandou, Diéri Diouga, Doubangué, Thialaga, Touldé Gallé, Nianga Edy	Mborobé, Walé Walé*, Windé Maoundé*	7 : Dara Alaybé, Ndormbos, Pathé Gallo, Marda, Sinthiou Dangdé, Sassel Talbé, Thiénel Sakhobé
Mini forages (7)	Gourel Malickel*	Walalnabé via Binguel Walalnabé*	Poury, Sinthiou Ifra, Yennaké, Toulel Kédélé*, Wouro Bayel*
Puits-forage (2)		Wodabé, Binguel Edy*	
Bornes fontaines (3)	Diopbé Edy, Diédiouba Edy, Ouro Pourel		
Villages desservis	Gawdy Gotti, Diamal, Sokou	Diouwanabé	
TOTAL des infrastructures par zone	7 forages ; 1 mini-forage (hameau) ; 3 bornes fontaines et 3 villages desservis	3 forages dont 2 (hameaux) ; 1 mini-forage (hameau) ; 2 puits-forage dont 1 (hameau) et 1 village desservi	7 forages ; 5 mini-forages ; 2 puits-forage dont 1 (hameaux)
Localités desservies	14 dont 13 Villages officiels	5 dont 2 Villages officiels	14 dont 13 Villages officiels

Source : Enquêtes IR2P-PDC DODEL 2020

En termes d'accès, dix-sept (17) villages bénéficient de branchements à l'eau potable : ce qui porte le taux d'accès à 56% contre 88% pour le département. Autrement dit, dans 42% des villages et hameaux environnants de la commune, les populations parcourent une distance variant entre 1 à 7 km pour accéder à l'eau potable. Il s'agit des établissements humains suivants : Taganitt, Belly Thiowy et Sowonabé Ouro Pourel, Bépar* (Ndormbos). Il faut également souligner le cas de Gawdy Gotti qui est certes desservi à partir de la commune de Bodé Lao, mais qui est en proie à des pénuries d'eau.

Dans la même veine, en zone Walo, les villages de Dara Alaybé, Pathé Gallo, Poury et hameaux polarisés souffrent de l'irrégularité de l'approvisionnement en eau potable à cause de la mauvaise qualité technique du réseau. Par conséquent, le recours à l'eau du fleuve touche près d'une dizaine de hameaux du Walo dont la consommation de l'eau du fleuve est source de maladies diarrhéiques. C'est le cas de Bépar*, un hameau de Ndormbos. Une situation qui contribue à contrarier les efforts consentis en matière de lutte contre la malnutrition.

A travers le partenariat entre l'ARD de Saint-Louis et le Fonds Andaloux des Municipalités pour la Solidarité Internationale (FAMSI), le Projet AWA II a permis d'équiper les villages de Sinthiou Ifra et de Poury de deux (2) mini forages en cours de réalisation dont le fonçage se fait manuellement avec un système d'exhaure constitué de matériel local et de l'énergie solaire.

Par ailleurs, la commune de DODEL a pu bénéficier en 2015 de la deuxième phase du programme Appui aux Initiatives des Collectivités locales pour l'Hydraulique et l'Assainissement (AICHA) avec la construction d'un réseau d'approvisionnement en eau potable sur 5 km pour desservir Dodel, Wouro Sileymane*, Koga*, Rouboundé* et Dayfa*.

A l'exception du forage de Windé Maoundé, l'ensemble des forages de la Commune est placé sous la responsabilité des Comités de gestion y afférents. Ces derniers sont chargés de la distribution de l'eau dans les ménages et de l'installation des bornes fontaines publiques, de l'entretien et de la réparation des pannes.

1.3.2. Assainissement

Ce sous-secteur est très peu développé dans la Commune eu égard à l'inexistence d'un réseau d'évacuation des eaux usées et pluviales ainsi que la précarité du système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères. Cependant, force est de reconnaître les efforts consentis par la municipalité avec le programme de gestion des ordures ménagères au niveau des villages de Dodel et de Diomandou, initié par le département des Yvelines en partenariat avec le Conseil départemental de Podor. En outre, un projet d'aménagement d'une décharge est en cours.

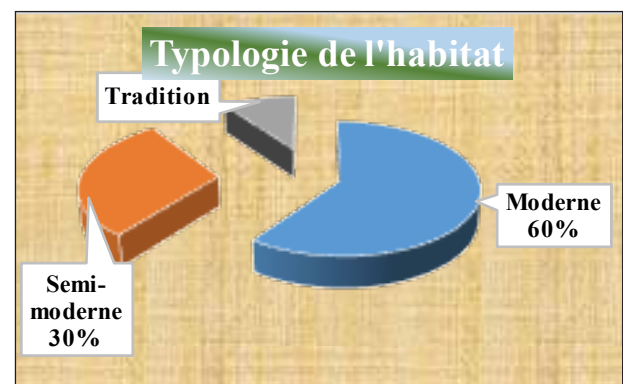
ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Bonne couverture réseaux avec 19 forages dont 2 en construction à Toulel Kédélé (Mini) et à Walé Walé ; ◆ L'existence d'un programme de gestion des ordures (Dodel, Diomandou) ◆ Bonne dynamique partenariale 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mauvaise qualité de l'eau du forage dans une bonne partie du Walo (Dara Alaybé, Poury) ; ◆ Faiblesse de pompage aux forages de Pathé Gallo, Diéri Diouga, Athie Bali ; ◆ Pénuries d'eau récurrentes à Gawdy Gotty ; ◆ Vétusté des équipements (Athie Bali, Pathé Gallo) ◆ Pas d'équipement hydraulique à Taganitt, Belly Thiowy, Sowonabé Ouro Poure et Bépar* ; ◆ Absence d'un système d'évacuation des eaux de usées et pluviales ; ◆ Absence de décharge publique aménagée 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Assurer la couverture universelle en eau potable ; ◆ Améliorer la qualité e l'eau et du service ; ◆ Mettre en place un système d'évacuation des eaux de usées et pluviales ; ◆ Aménager une décharge contrôlée

1.4. HABITAT ET CADRE DE VIE

Le mode d'occupation de l'espace est de type dispersé dans presque toute l'étendue du territoire communal. Cette situation est beaucoup plus perceptible dans les zones Diery et intermédiaire qui compte beaucoup plus de hameaux ou détachements.

Graphique N°5 : Typologie de l'habitat

DIAGNOSTIC IR2P
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Existence d'un projet de lotissement de Dodel sur 120 ha ; ◆ 5 villages lotis (sommaires) ; ◆ 7 villages alignés ; ◆ Typologie de l'habitat : 60% moderne ; 20% semi-moderne et 10% traditionnelle ; ◆ Taux d'électrification : 78%



Source : CADL-NDIOUM

Dans la zone intermédiaire, particulièrement dans les villages de Dodel et de Touldé Gallé, la floraison des constructions en dur des infrastructures communautaires religieuses (mosquée, cimetières) et non religieuses, ainsi que la construction en hauteur témoignent de l'empreinte de la migration dans la zone.

Quant aux typologies semi-moderne et traditionnelle, elles sont plus présentes dans le Diery.

A cela s'ajoute un cadre de vie marqué par un éclairage public partout défaillant avec des lampadaires peu fonctionnels malgré un taux d'électrification de 78% touchant 25 des 32 villages.

S'agissant de l'environnement du cadre de vie humain et des activités socioéconomiques, le diagnostic participatif a révélé la présence de dépôts sauvages, la prolifération de sachets plastiques et les difficultés de leur collecte ; donc de réels problèmes d'insalubrité, de dégradation de l'esthétique du cadre de vie et de la santé animale (les indigestions aiguës et chroniques chez les ruminants). Ce qui met quotidiennement en péril la santé et le bien-être des populations.

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Modernisation de l'habitat au niveau des gros villages ; ◆ Présence d'associations de migrants (de retour et de la diaspora) intervenant dans le bâti ; ◆ Commission domaniale dynamique ; ◆ Taux d'électrification élevé 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Absence de projet de lotissement d'envergure communale ; ◆ Défaillance de l'éclairage publique ; ◆ L'opérateur COMASEL partout décrié (surtout dans le Walo) ; ◆ La zone Diéri non électrifiée ; ◆ Absence de décharge autorisée ; ◆ Prolifération des déchets plastique 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Elaborer un plan de lotissement communal d'envergure ; ◆ Améliorer la qualité de l'éclairage publique ; ◆ Mettre un système opérationnel de gestion des ordures ménagères

1.5. JEUNESSE & EMPLOI

En 2019, DODEL compte une population relativement jeune avec près de 76% (34.936) âgés de moins de 35 ans. Quant à la population active (15-64 ans), elle s'élève à 21.842 dont 11.704 femmes. Une part non négligeable de la population active communale représentant 56% s'exerce dans des activités de commerce et l'artisanat : couture, menuiserie, soudure, maçonnerie, etc.

Sous cet angle, de jeunes immigrés venus de Diourbel, Saint Louis et Dakar ou encore de la sous-région comme la Guinée, le Mali, et la Cote d'Ivoire, ont permis l'apparition et/ou le développement de certains métiers tels que le commerce, la couture et la coiffure.

Les contraintes majeures à l'employabilité des jeunes restent liées à un manque de formation, à un faible dynamisme des structures d'encadrement des jeunes et la sous-qualification professionnelle. Ce qui fait que cette frange est la plus encline à l'émigration avec comme principales destinations Dakar, Gabon, Cote d'Ivoire et l'Italie.

1.6. SPORT

Dans la Commune, une quarantaine d'associations sportives et culturelles y est présente dont seuls dix (10) sont régulièrement formalisées à la Zone ONCAV de DODEL.

DIAGNOSTIC IR2P

- ◆ 1 ASC présente dans chaque village ;
- ◆ 10 ASC régulièrement affiliées à la zone ONCAV DODEL ;
- ◆ 10 Terrains réglementés ;
- ◆ Maison Feddé Bamtaare Rewbé à Wodabé ;
- ◆ Subventions : deux (2) millions

Photo N°2 : Maison des femmes à Wodabé



Les ASC affiliées à la zone 10 : Dodel, Diéri Diouga, Gawdy Goty, Diomandou, Thialaga, Nianga Edy, Touldé Gallé, Thiénel Sakhobé, Djinthiou, Sinthiou Dandé.

Le sous-secteur des Sport & Loisirs est essentiellement caractérisé par un déficit d'infrastructures et d'équipements d'envergure telles que : un stade, un foyer des jeunes, une aire de jeux.

Par conséquent, les ASC, un grand potentiel de mobilisation au service du développement, souffre d'une faible dynamique organisationnelle.

Il découle de cette situation la monotonie des activités sportives qui se résument pratiquement aux championnats populaires du football.

Source : Enquêtes IR2P- PDC DODEL

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Forte proportion des jeunes (-35 ans) dans la Commune ; ◆ Existence de programmes de l'Etat destinés à promouvoir l'emploi des jeunes ; ◆ Présence des ASC dans chaque village ; ◆ Subvention de 2 millions 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Absence de stade municipal ; ◆ Absence de foyer des jeunes ; ◆ Insuffisance de terrains de foot aménagés ; ◆ Absence d'espace de jeux ; ◆ Peu d'ASC reconnues ; ◆ Investissement sans retour ; ◆ Non diversification des activités sportives ; ◆ Faiblesse de la subvention allouée aux ASC de la zone 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Développer une politique de formation, d'insertion et de promotion des jeunes ; ◆ Développer une politique sportive ; ◆ Enrôler et régulariser toutes les ASC ; ◆ Construire des infrastructures sportives de dernière génération ;

1.7. CULTURE & LOISIRS

DODEL capitalise un riche potentiel culturel et religieux avec des sites historiques tels que la mosquée délimitée par El Hadji Oumar Foutiou TALL, la chambre de retraite spirituelle et la place de prière de l'érudit en phase de construction à Dodel. La Commune est également un lieu de convergence de beaucoup de fidèles à l'occasion d'une dizaine de Ziarras annuels. Les plus populaires sont : les Ziarras de Thierno Adama GAYE de Niangha Edy au mois de juin ; de Thierno El Hadji Mamadou Moussa LY de Dara Halaybé au lendemain du Maoloud ; de Thierno Mamadou Lamine BA de Pathé Gallo et de EL Hadji Mou'áz HANN de Marda.

Le patrimoine culturel est encore sauvegardé à travers des cérémonies traditionnelles.

En ce qui concerne les loisirs, ils se développent de plus en plus grâce aux initiatives des jeunes regroupés dans les associations sportives et culturelles pour la promotion des activités telles que :

- des courses de moutons : « Diaro baali » ;
- des régates ;
- des 72 heures culturelles.

Ces cérémonies et sites culturels doivent être mieux vulgarisés pour vendre davantage la Commune au niveau national et international.

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Riche potentiel culturel et religieux ; ◆ Grande diversité culturelle ; ◆ Bonne dynamique socio culturelle ; ◆ Pluralité des journées culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Evènements non-inscrits dans l'agenda culturel régional ; ◆ Faible valorisation du patrimoine culturel ; ◆ Absence d'infrastructure touristique : (Hôtel, auberge) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Valoriser le patrimoine culturel ; ◆ Construire un centre culturel ; ◆ Inscrire les évènements dans l'agenda culturel régional ; ◆ Promouvoir les infrastructures touristiques

1.8. ACTION SOCIALE ET AUTONOMISATION SOCIOECONOMIQUE DES GROUPES VULNERABLES

La Commune affiche un taux de pauvreté de 40%, donc en deçà de la moyenne nationale qui est estimée à 46,7%. (LASPAD 2019)

Pour ce qui est de la petite enfance, DODEL bénéficie des initiatives de l'Etat pour améliorer la santé infantile, notamment la gratuité des soins de santé pour les 0-5 ans et les campagnes de vaccination ; mais également du programme de lutte contre la malnutrition.

Cependant, les conditions d'apprentissage difficiles notées dans les écoles d'enseignement arabo islamiques, de même que l'absence d'écoles préscolaires ne militent pas en faveur d'une prise en charge adéquate de la petite enfance.

En outre, la Commune compte une association dénommée « Miskinébé ALLAH » regroupant des personnes handicapées. Cette association compte cent-trente (130) membres affiliés dont quatre-vingt (80) femmes. Cette frange, quoique reléguée au second plan dans leurs initiatives de promotion socio-économique, bénéficie tout de même de certaines initiatives de protection sociale, notamment la carte d'égalité des chances.

En effet, un total de 283 personnes handicapées (155 hommes ; 129 femmes) sont détentrices de la Carte d'Egalité des Chances (CEC) en 2019.

Au demeurant, la commune de DODEL s'est fait remarquer dans le cadre de l'autonomisation des femmes à travers l'accès aux ressources et facteurs de production. Ces dernières s'activent dans divers domaines de promotion socioéconomique tels que l'exploitation de jardins maraichers, le commerce et la transformation du lait et de produits agricoles pour ne citer que ceux-là. A cet effet, elles ont bénéficié de l'appui et de l'accompagnement de partenaires tels que la SAED et l'ANCAR.

Cependant, leur participation dans les instances de décisions locales n'a pas contribué à améliorer la situation générale. En outre, il n'existe pas d'initiative de capacitation des femmes dans leur formation axée sur leurs activités économiques.

Dans le même registre, pour permettre une meilleure participation de ces couches vulnérables aux prises de décisions qui les concernent, un élan de solidarité a été mis au point. Il s'agit de « la calebasse de solidarité » qui est une forme d'épargne populaire basée sur la solidarité entre les démunis, les moyens et les aisés pour un meilleur accès aux services sociaux de base, l'amélioration de l'alimentation des populations en quantité et en qualité et la réduction de la dépendance aux financements extérieurs.

En partenariat avec USAID, Action de carême (ADC) suisse, 108 calebasses ont été recensées au niveau départemental dont 50 pour la Commune de DODEL. Ces dernières sont constituées de six (6) réseaux de proximité : Dodel ; Souska (Diéri Diouga ; Gawdy Gotti) ; Thialaga ; Diomandou ; Marda Diéri-Diouwa-Diamy Mbayla-Diediouba Edy et Edy (Touldé Gallé, Doubangué et Wouro Pourel). Ces six (6) réseaux sont fédérés par un autre à l'échelle communale avec un capital de 10.000.000 F. CFA. Le

réseau communal, d'un apport volontaire anonyme de vingt millions (20.000.000) de F. CFA, compte plus de 2.000 membres composés de 1.760 femmes ; soit 88%. L'argent épargné est destiné aux crédits solidaires (sans intérêt) entre les membres pour l'alimentation, la santé et l'éducation et le financement des activités de commerce équitable.

Dans la prise en charge sanitaire des populations, de réels progrès ont été notés surtout dans le cadre de la Couverture Maladies Universelles (CMU) à travers la mise en place de la mutuelle de santé.

Tableau N°6 : Situation des adhésions à la mutuelle communale de santé

	DODEL	DÉPARTEMENTAL
Adhérents classiques	674	9.078
Autres indigents enrôlés	10	
Bénéficiaires classiques	693/45081	13.907
Bénéficiaires du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale	4038	28.674
TOTAL	4.731	42.581
Carte d'égalité des chances	283	1.295

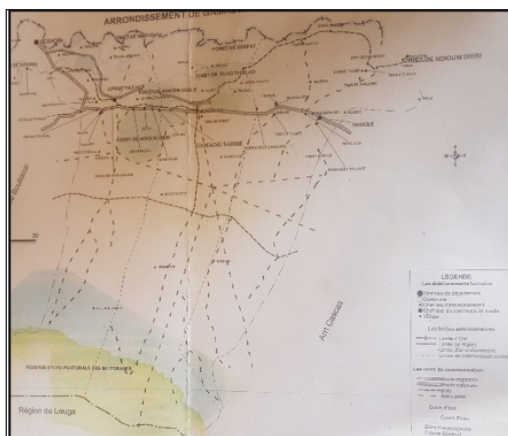
Source : UDMSP-PDC DODEL 2019

Le nombre de bénéficiaires, rapporté à la population communale, représente un taux de couverture de 10,5% largement inférieur à l'objectif fixé de 75%. L'enrôlement des élèves de tous les ordres de l'enseignement à travers la CMU scolaire n'a pas non plus relevé le niveau de couverture, puisque qu'il ne compte que 191 adhérents.

En définitive, le volet de en faveur des groupes vulnérables reste un enjeu majeur à relever pour la Commune.

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Bonne dynamique organisationnelle des femmes : GIE, GPF, ASC ; ◆ Leadership féminin ; ◆ Développement d'AGR ; ◆ Présence d'une association des handicapées reconnue ; ◆ Accès à la politique de gratuité des soins et actions sociales (enfants, personnes âgées et démunies) ; ◆ Pluralité de partenaires techniques et financiers 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise en valeur des terres difficile pour les femmes ; ◆ Défaillances énormes dans les exploitations réservées aux femmes ; ◆ Manque de dynamique communautaire dans l'entrepreneuriat des femmes ; ◆ Faible population enrôlée dans la CMU ; ◆ Insuffisance de moulins à mil, batteuses et décortiqueuses ; ◆ Manque de formations (gestion organisationnelle, financière etc.) ; ◆ Absence de base de données des indigents 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Renforcer l'entrepreneuriat des femmes ; ◆ Atteindre une forte adhésion des populations à la CMU ; ◆ Favoriser une plus grande participation des femmes dans les instances de décisions des affaires publiques locales ; ◆ Elaborer une bonne politique de ciblage dans le cadre de l'action sociale

1.9. FORESTERIE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES



Source : Secteur de NDIUOM

La Commune de DODEL est bien pourvue en ressources forestières avec la présence des forêts classées de « Wowa » vaste de 208 ha et de « Diara » qui s'étend sur 3000ha. Cette dernière se situe entre DODEL et GAMADJI SARE. Toutefois, l'écosystème est marqué par une dégradation exponentielle des ressources naturelles (végétales et animales) du fait des effets anthropiques (abattage abusif) et du changement climatique favorisant la hausse de la température, des vagues de poussière, l'appauvrissement des sols et la disparition de la biodiversité (flore et faune).

Ajouter à tout cela l'érosion hydrique à la suite de la crue qui frappe une bonne partie de la zone Walo, induisant des inondations et par ricochet, l'enclavement de certains villages pendant l'hivernage et l'impraticabilité des routes.

La Commune doit s'atteler à la mise en œuvre d'une bonne politique environnementale, d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des ressources naturelles.

Les effets des Changements climatiques se reflètent à travers l'irrégularité de la pluviométrie, mal répartie dans l'espace et le temps et la disparition de certaines espèces de faunes et de flore

Par ailleurs, la baisse continue de la pluviométrie notée au cours des dernières années, a engendré une perturbation des écosystèmes naturels marqués ainsi par la diminution du tapis herbacé et le tarissement rapide des eaux de surface et corrélativement des impacts négatifs sur les activités productives telles que l'élevage et le maraichage autour des points d'eau naturels. Le conseil municipal, dans le cadre de ses stratégies de gestion des ressources naturelles et de restauration des écosystèmes est sur le point d'initier une formation visant à encadrer les populations sur la prévention et la gestion des catastrophes naturelles.

II. PROFIL ECONOMIQUE

2.1. Les secteurs productifs

2.1.1. AGRICULTURE

A. Caractéristiques

C'est la première activité de production dans la commune de DODEL et mobilise l'essentiel de la main d'œuvre de la population. Elle est pratiquée sur l'étendue du territoire communal à l'exception de la zone Diéri, sous trois (3) formes : l'agriculture irriguée, l'agriculture pluviale et celle de décrue.

○ L'Agriculture irriguée

Elle est surtout pratiquée dans la zone agro-écologique arrosée par plusieurs cours d'eau avec des potentialités réelles offertes par le fleuve Sénégal et ses défluent.

Le rythme d'aménagement a varié suivant les années, avec un pic en 1988, année de réalisation de la cuvette de Diomandou. Présentement, la superficie totale aménagée, évaluée à 1 857 ha, ne cesse de croître avec l'intervention de la SAED qui, entre 2014 et 2018, a rendu exploitables 512 ha pour palier à la vétusté du système d'irrigation. Néanmoins cette série de réalisations ne représente que 2,35 % du potentiel à aménager estimé à 21 8 00 ha.

○ L'Agriculture de décrue

L'agriculture de décrue se pratique sur les berges du Fleuve Sénégal et dans les cuvettes qui bordent les cours d'eau. Son importance est marquée par l'intensité et la hauteur des crues qui influent sur le rendement et les surfaces emblavées.

○ L'Agriculture pluviale

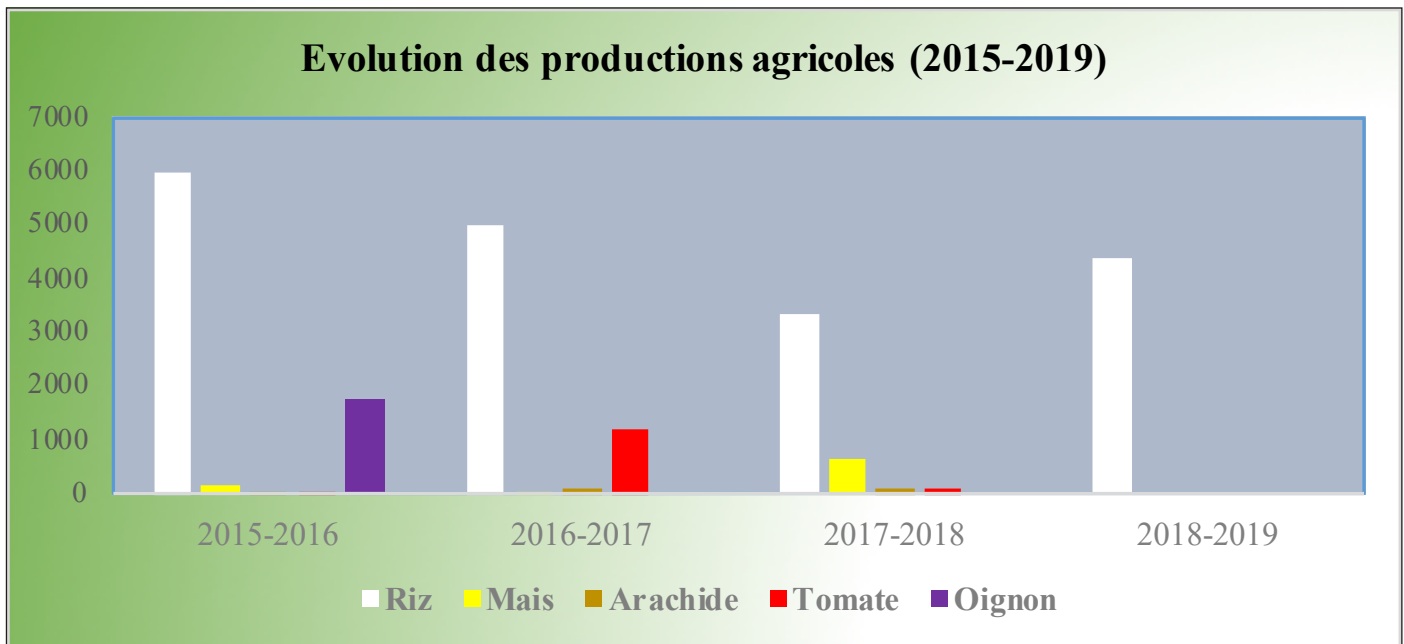
Fortement tributaire de la pluviométrie, elle est pratiquée dans toutes les zones, plus particulièrement la zone agro-écologique éloignée des zones inondables du fleuve dénommée « Diéri ».

Cependant, la faiblesse des rendements et la baisse de la pluviométrie ont entraîné un découragement des agriculteurs qui se reconvertisent de plus en plus vers les activités pastorales, domaine de prédilection de la zone.

B. Les vocations culturelles

Dans la zone Walo, les spéculations cultivées sous le régime irrigué sont principalement le Riz, l'Oignon, la Tomate, le Maïs, l'Arachide et le Gombo. La Commune de DODEL contribue en moyenne à hauteur de 5,6% à la production départementale en riz.

Toutefois, il urge de souligner la tendance régressive de cette production communale durant les trois dernières années. Ces faibles rendements agricoles sont le résultant à la fois d'un système climatique complexe, mais également de l'interaction de ce dernier avec les défis socio-économiques tels que la pauvreté endémique de certains ménages et l'accès limité aux marchés d'écoulement des produits.



Source : SIG/BdD, SAED/DDAC/DSG

En zone intermédiaire comme dans la partie Walo, les principales spéculations sont le Mil (souna), le Sorgho, le Maïs et le Niébé. Le démarrage des cultures est fonction de la date de retrait et de la vitesse des eaux : une des raisons pour lesquelles les producteurs jettent leur dévolu sur l'agriculture irriguée.

En effet, les villages du Walo, plus particulièrement Dara Halaybé, Pathé Gallo et Sassel Talbé sont constamment menacés par la crue qui empêche toute forme d'exploitation.

Quant à la zone Diéri, les spéculations cultivées sont principalement le Mil (souna), le Niébé, le Béref et plus rarement l'Arachide.

Les femmes s'adonnent surtout à la riziculture et au maraichage. Quant aux cultures de rente (mil, maïs, arachide), elles reviennent quasi exclusivement aux hommes.

C. Les facteurs de production (terre, matériel, semence, fertilisants)

Le secteur agricole reste confronté à de nombreuses difficultés du fait d'un potentiel cultivable restreint et de la faiblesse des surfaces aménagées pour l'agriculture. Ainsi, le diagnostic a révélé que trois villages du Walo à savoir : Poury, Yennaké et Toulel Kédélé, sont dépourvus de périmètre communautaire malgré l'existence d'un potentiel foncier.

A Sassel Talbé, l'absence de digue a rendu le jardin communautaire difficilement irrigable. Par conséquent, l'activité agricole y est fortement tributaire de la pluviométrie.

L'accès à la terre, demeure évident aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Seulement, ces dernières ont souvent du mal à la mettre en valeur, faute de moyens. C'est le cas à Thiénel Sakhobé où les femmes peinent à aménager leur jardin, faute d'aménagement et d'équipement. Il est également noté la faiblesse de la demande féminine de terres cultivables.

Pour ce qui concerne le matériel agricole, il est essentiellement composé de petit matériel (houe, daba, hache) très souvent renouvelé et du matériel de culture attelée (semoirs, houes occidentales, charrettes, charrue, etc.). Néanmoins, il faut souligner une nette amélioration grâce au programme de mécanisation et modernisation des équipements agricoles mis en place les pouvoirs publics.

Quant aux semences, elles constituent l'une des préoccupations majeures à l'échelle communale. Malgré les nombreux efforts consentis par le gouvernement à travers des projets et programmes, le problème persiste et sa résolution s'avère urgente pour les agriculteurs.

Par ailleurs, la surexploitation des sols, l'érosion éolienne et hydrique sont des résultants de l'appauvrissement des sols caractérisés par une forte présence d'herbes nocives qui favorisent une baisse considérable des rendements. D'où la nécessité d'assurer une dotation suffisante en engrais subventionné pour que les ayant droits puissent en tirer profit.

L'agriculture sous-pluie tend à disparaître, car très dépendant de la pluviométrie, laquelle est très irrégulière dans sa répartition.

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Riche potentiel hydrographique : fleuve, défluent et marigots ; ◆ Agriculture sous trois formes ; ◆ 6 Dignes : (2 Dodel ; 1 Diomandou ; 1 Thialaga ; 1 Nianga Edy-Touldé Gallé ; 1 Pathé Gallo) ; ◆ 1 857 ha aménagés ; Potentiel aménageable de la commune : 21 8 00 ha ; ◆ 17 PIV ; ◆ Périmètres communautaires ◆ Jardins des femmes ; ◆ Matériel agricoles diversifié ◆ Spéculations cultivées sous le régime irrigué : le Riz, l'Oignon, la Tomate, le Maïs, l'Arachide et le Gombo ; ◆ GIE ; OP ; CORAD ; SAED ; AIDEP ; PIP 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Défauts d'aménagement notés à Touldé Gallé ; ◆ Défection de 6 canaux d'irrigation à Touldé Gallé ; ◆ Vétusté des machines GMP de Touldé Gallé ; ◆ Absence de périmètre communautaire à Yennak, Poury et Toulel Kédélé ; ◆ Insuffisance de magasins de stockage ; ◆ Coût de l'aménagement élevé ; ◆ Problème d'accès à l'eau ; ◆ Le matériel agricole (motopompes, tracteurs) difficilement accessible pour les producteurs ; ◆ Coût de l'hydraulique très cher variant entre 100.000 F et 150.000 F à l'hectare par campagne selon les spéculations ; ◆ Difficultés d'accès aux intrants agricoles (semences, engrais, produits phyto et matériels) ◆ Vétusté des matériels et équipement agricole communautaire ; ◆ Difficultés d'accès au crédit aux producteurs les privés 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Optimiser la valorisation du potentiel hydroagricole ; ◆ Accroître l'accès aux superficies aménagées (femmes, jeunes) ◆ Développer les filières (chaîne de valeurs avec des unités de transformation des produits agricoles)

Par ailleurs, dans la Commune de DODEL, les conditions de production agricole sont rendues de plus en plus difficiles par les aléas climatiques : les vents violents, forte pluviométrie et vagues de froid, pause pluviométrique longue et forte chaleur et tempêtes de sable ; puisque les systèmes agricoles dépendent en partie de la nature du climat. Cet impact est particulièrement important dans la zone Diéri et une bonne partie de l'axe intermédiaire où l'agriculture est complètement tributaire de la pluie.

Ces fléaux ont provoqué lors des trois dernières années : la destruction des dispositifs de protection des champs, l'arrêt de développement des cultures.

Avec ces séries de dégradations les hommes ont tendance à migrer vers des lieux beaucoup plus propices, laissant derrière des femmes qui exploitent tant bien que mal les terres et une main d'œuvre parfois insuffisante, poussant à avoir recours aux saisonniers, moyennant une rémunération en espèces et/ou en nature.

2.1.2. ELEVAGE

La commune de DODEL possède un potentiel pastoral considérable qui fait de l'élevage la deuxième grande activité après le secteur agricole dont les sous-produits constituent des aliments d'appoint du bétail. La densité du secteur est surtout perceptible dans le Diéri, une zone agro écologique à forte vocation pastorale. Dans le Walo, elle garde également une relative importance malgré les contraintes liées au développement de l'agriculture irriguée.

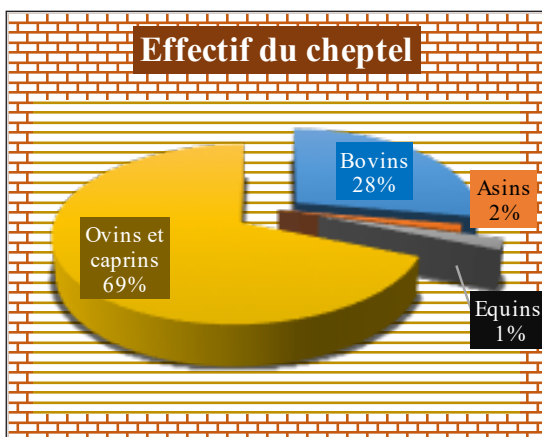
DIAGNOSTIC IR2P

- Infrastructures et équipements pastoraux composés de :
 - ◆ 1 Unité pastorale à Athie Bali ;
 - ◆ 1 Quai d'embarcation : 1 à Wouro Sileymani avec AIDEP
 - ◆ Abreuvoirs ;
 - ◆ 6 Parcs de vaccination : Dodel, Athie Baly, Wale Wale*, Binguel Edy*, Madiali* et Demba Kédadji*, Sinthiou Dangdé, Wodabé, Pélel (Sowonabé Ouro Poure) ;
 - ◆ 1 Centre de collecte de lait (Gadaty) : non fonctionnel ;
 - ◆ 2 Mini laiteries (Dodel, Athie Bali) ;
 - ◆ 2 Dépôts vétérinaires (Dodel; Dara Alaybé) ;
 - ◆ Poulailers ;
 - ◆ Zones de pâturage (2) ;
 - ◆ Parcours bétail (PAOS)
- Personnel technique : 1 Agent technique vétérinaire assisté par 8 auxiliaires

Le cheptel de la commune est marqué par la prédominance des petits ruminants (50000 têtes) et bovins estimés à 20000. Les asins et équins sont respectivement estimés à 1500 et 1000 têtes. Néanmoins, les effectifs des camelins et de la volaille restent méconnus.

Sur le plan alimentaire, le pâturage fait défaut et les aliments concentrés sont jugés trop chers et ne sont disponibles que sur l'axe goudron. Dans la zone Diéri, caractérisée par la diminution rapide des réserves fourragères et l'assèchement des mares, la transhumance est la stratégie adoptée pour assurer la survie du cheptel.

Graphique N°7 : Effectif du cheptel



Pour ce qui est de la santé animale, des campagnes annuelles de vaccination sont planifiées au niveau communal et un dispositif de séro-surveillance est mis en place pour lutter contre certaines maladies animales. Les maladies animales les plus fréquentes sont illustrées dans le tableau ci-dessous :

Source : Enquêtes IR2P-PDC DODEL 2019

Tableau N°7 : L'état des maladies du cheptel

CHEPTTEL	TYPES DE MALADIES
BOVINS	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Péripleumonnie contagieuse bovine ; ◆ Dermatose nodulaire bovine
OVINS et CAPRINS	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Peste des petits ruminants ; ◆ Péripleumonnie contagieuse ovine et caprine ; ◆ Pasteurellose ; ◆ Clavelée ovine
EQUIDÉS	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Gourme ; ◆ Grippe équine

Source : Enquêtes IR2P-PDC DODEL 2019

Aujourd'hui, la récurrence de gros orages et de déficits pluviométriques enregistrés ces dernières années est la principale cause de l'appauvrissement des pâturages traditionnels du Diéri ; ce qui ne permet plus au bétail de satisfaire ses besoins nutritionnels sur une bonne période après l'hivernage. La transhumance du bétail vers les zones agricoles (champs de décrue et périmètres irrigués) et les rares poches encore inoccupées dans le Walo accentue fortement les risques de divagation et les conflits entre les producteurs.

La promotion de domaines agricoles autour des forages de Wodabé, Athie Baly et Windé Maoundé permettra non seulement de sédentariser la population et l'élevage qui sera viable avec le recours accru aux aliments agroalimentaires tels que : les tourteaux d'arachide, son de céréales, etc., mais également de renforcer la nutrition animale qui fait partie intégrante de la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, une unité laitière a été construite à Athie Baly avec l'appui de l'Union pour la Solidarité et l'Entraide- Programme Intégré de Podor (USE-PIP) en partenariat avec l'Assemblée de Coopération pour la Paix (ACPP) et avec l'appui financier de l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID). En outre, pour les dynamiques de valorisation du lait, les organisations de producteurs se sont structurées en Association pour le Développement de Namarel (ADENA) qui s'active dans la valorisation des produits d'élevage, de création d'emplois locaux et participer de ce fait à la dynamisation des activités économiques porteuses dans le domaines de la transformation et commercialisation du lait et produits dérivés, la santé animale et la disponibilité d'aliment de bétail de proximité.

L'intervention de l'AIDEP dans la Commune de DODEL a permis la réalisation de quatre parcs à vaccination (Demba Kéda, Madialy, Walé Walé, Binguel Edy) et la consolidation des activités pastorales.

Sur le plan avicole, l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR), en partenariat avec l'AACID a construit un (1) poulailler à Thialaga tout en capacitant 30 Femmes du GIE Femme Thialaga en technique de conduite avicole.

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Cheptel important ; ◆ Importante promotion de l'aviculture ; ◆ Accès à l'eau pour le bétail : 4 ouvertures sur cours d'eau (tounfndé), abreuvoirs, puits, mares temporaires ; ◆ Existence de terres pour la production fourragère ; ◆ Présence d'unités de transformation : (1 Mini-laiterie et 1 Centre de collecte de lait) ; ◆ Organisations paysannes ; ◆ Partenaires : ANCAR, AIDEP, ADENA, AACID, PIP, USE 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Absence d'information fiable sur les statistiques (effectifs, caractéristiques) du bétail ; ◆ Absence de système de financement adapté aux éleveurs ; ◆ Baisse de la quantité du pâturage ; ◆ Difficile accès du bétail à l'eau ; ◆ Rupture en lait en période de soudure ; ◆ Insuffisance d'abreuvoirs ; ◆ Difficultés d'approvisionnement en aliment bétail ; ◆ Insuffisance d'aliment de bétail ; ◆ Cherté d'aliments concentrés ; ◆ Insuffisance de pharmacies vétérinaire 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Développer les cultures fourragères ; ◆ Subventionner les aliments de bétails ; ◆ Faire de l'insémination pour booster la production en viande et lait ; ◆ Renforcer le service d'appui conseil et d'encadrement (santé animale, projets innovants)

Pour être plus résilient face aux changements, il urge de diversifier les spéculations et de cultiver de nombreuses variétés. Ainsi, si une variété est attaquée par un aléa, d'autres pourront compenser les pertes associées.

2.1.3. PECHE

C'est l'un des secteurs porteurs du développement économique communal. Elle regorge un potentiel énorme puisque pratiquée au niveau du fleuve Sénégal, du Doué et du Gayo.

De type continental, elle est caractérisée par des pratiques artisanales à l'aide de pirogues traditionnelles avec des techniques variées. La pêche à la ligne, à la nasse et aux filets constituent les principales techniques appliquées. L'activité mobilise les pêcheurs autochtones, généralement les « Soubalbés » et celles des localités environnantes de la Commune.

Cependant, même si l'activité est réglementée par endroit, pour une exploitation rationnelle des ressources, comme à Diomandou, il n'en demeure moins qu'elle occupe aujourd'hui une place de plus en plus marginale dans l'économie communale. Autrement dit, elle est confrontée à d'énormes difficultés liées d'abord à son caractère traditionnel, à la raréfaction des ressources halieutiques, mais également à l'absence de site de débarquement et d'unités de conservation. Cette situation s'explique entre autres par :

- la mise en place des barrages qui constitue un obstacle physique à la migration de certaines espèces et contribue

à la modification du régime du Fleuve Sénégal ;

- la péjoration climatique, le retrait progressif du trop-plein du fleuve laissant davantage à l'invasion du fleuve par le Typha Sp ;
- la destruction de zones d'habitat et de reproduction des espèces suite aux endiguements ;

La pêche est également malmenée par le régime pluviométrique irrégulier notamment avec les périodes de crue et de décrue.

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Navigabilité du fleuve ; ◆ Expérience en pêche fluviale ; ◆ Localités de pêcheurs : (Diomandou Walo, Wouro Bayal, Abou Hamdou, Poury, Sinthiou Dangdé, Ndormboss, Dara Alaybé, Diamal, Sokoul et Nianga Edy) ; ◆ Présence : <ul style="list-style-type: none"> ✓ l'association des pêcheurs de la commune ; ✓ des associations Feddé Gélaye et Feddé Mame WADE au niveau départemental 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Absence de réglementation pour l'exploitation des ressources halieutiques ; ◆ Rareté des poissons ; ◆ Moyens archaïques ; ◆ Manque d'encadrement ; ◆ Absence de fermes piscicoles ; ◆ Difficultés d'accès aux financements 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Elaborer et mettre en œuvre une réglementation locale d'exploitation des ressources halieutiques ; ◆ Renforcer les capacités techniques et matérielles des pêcheurs ; ◆ Identifier et valoriser des sites propices à la pisciculture

2.1.4. ARTISANAT

L'artisanat est un secteur très développé dans la Commune de DODEL dont la population est à majorité agro pasteurs. Il s'agit de l'artisanat de service axé sur les métiers traditionnels et modernes. Ces prestations de service tournent autour de : la couture, la boulangerie, la menuiserie, la maçonnerie, la plomberie, la soudure, la bijouterie, la sculpture, la poterie, pour ne citer que ceux-là. Le secteur bénéficie en outre d'un potentiel infrastructurel considérable, quand bien même qu'il est marqué par la précarité.

Au total la Commune de DODEL compte :

- Ateliers de couture ;
- Boulangeries dont xx modernes ;
- Ateliers de menuiserie ;
- Ateliers de vulcanisation/soudure ;
- Ateliers de bijouterie ;
- Ateliers de potier

En outre, le secteur bénéficie, sur le plan organisationnel, de l'appui l'Union Régionale des Artisans de Podor et de la Chambre des Métiers qui tentent de structurer les acteurs du secteur ou de les orienter vers des dispositifs de financement de leurs activités.

Il faut noter que le secteur artisanal est essentiellement animé de manière informelle par des acteurs majoritairement issus de la migration.

Malgré ses potentialités non moins importantes, le faible niveau de structuration et l'insuffisance des appuis réduisent considérablement sa contribution à l'économie communale.

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Longue tradition dans l'artisanat d'art ; ◆ Disponibilité de la matière première ; ◆ le savoir-faire des populations locales ; ◆ Diversités des corps de métiers ; ◆ Forte demande dans les métiers des BTP 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Accès difficile au crédit ; ◆ Insuffisance et vétusté du matériel ; ◆ Déficit d'encadrement et de formation des acteurs ; ◆ Concurrence des produits manufacturés 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Promouvoir l'artisanat local ; ◆ Former les jeunes aux métiers de l'agriculture ; ◆ Affilier les ouvriers à la chambre de métiers

2.2. Les secteurs d'appui à la production

2.2.1. COMMERCE

C'est un secteur clé, pourvoyeur d'emplois, source alternative de revenus en l'absence d'une industrie locale. Il absorbe une part importante des femmes sur le marché de l'emploi.

En effet, les femmes sont très actives dans le petit commerce. Elles s'adonnent à la vente de légumes dans les marchés permanents et de produits cosmétiques.

DIAGNOSTIC IR2P

- 1 Marché hebdomadaire (Dodel) ;
- 2 marchés permanents construits (Thialaga, Dara Alaybé) ;
- Un marché permanent en construction à Dodel ;
- 8 marchés permanents aménagés ;
- 2 boucheries (Dodel, Touldé Gallé) ;
- 4 quincailleries (Dodel, Diomandou, Thialaga, Touldé Gallé, Dara Alaybé) ;
- boutiques et échoppes ;
- Restaurants/Gargotes ;
- 1 boulangerie moderne (Dodel) ;
- Boulangeries traditionnelles

La vie commerciale est fortement rythmée par le marché hebdomadaire sis à Dodel qui constitue un lieu de forte affluence surtout les dimanches. Ce qui participe à rompre plus ou moins le relatif enclavement de la zone Diéri à la faveur du grand marché qui fait converger à l'occasion une centaine de personnes vers le village de Dodel.

Les produits de consommation courante essentiellement agro-pastoraux en constituent le maillon essentiel à côté des matériaux de construction, les produits artisanaux et les produits halieutiques (dans une moindre mesure).

Mais malgré ce potentiel, la Commune de DODEL tarde à bien profiter de sa position géostratégique de carrefour sur le plan commercial puisque l'essentiel des approvisionnements et la commercialisation des produits agricoles se fait dans le marché hebdomadaire de Ndioum.

La faiblesse de la production agricole, suite aux changements climatiques, en est une raison. En effet, les marchés permanents ne sont pas bien alimentés en denrées de première nécessité. Ils se distinguent par leur faible capacité d'accueil et un environnement dépourvu de toute commodité (bloc d'hygiène, eau et électricité).

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Présence d'un marché hebdomadaire ; ◆ Existence de boutiques et d'échoppes, restaurants, gargotes ; ◆ Existence d'infrastructures et équipements marchands ; ◆ Produits de cueillette (sump, jujube, etc.) ; ◆ Proximité de Ndioum (Centre d'affaires) ; ◆ Partenaires : AIDEP 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Enclavement des villages et hameaux de la zone Diéri ; ◆ Absence d'aménagements dans les marchés permanents ; ◆ Difficulté d'accès au crédit ; ◆ Absence de partenaires. ◆ Non affiliation à structure d'assurance 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Relever le niveau de couverture en infrastructures marchandes : (marchés) ; ◆ Améliorer le niveau de qualité de l'environnement des marchés (latrines, point d'eau, rampes d'accès, dépotoirs etc.)

2.2.2. ENERGIE

Il s'agit principalement de l'électricité, du système solaire et les combustibles domestiques.

S'agissant de l'énergie électrique, toute la zone Walo et une bonne partie de la zone intermédiaire à l'exception des villages de Taganiit et de Wouro Pourel, sont raccordées aux réseaux de la SENELEC et de la COMANSEL qui assure la fourniture dans la première zone citée. Quant aux aménagements hydro-agricoles, ils sont raccordés à des postes de transformation du réseau d'énergie conventionnelle de la SENELEC.

Il est important de remarquer qu'au niveau de la zone Diéri, aucun village ou hameau n'est électrifié. Donc la commune de

DODEL a des efforts à faire pour assurer la couverture universelle.

L'énergie solaire est également très prisée dans la commune de DODEL, surtout dans l'éclairage public comme c'est le cas à Diomandou et dans le système d'alimentation de certains forages.

Concernant l'éclairage public, il fait défaut dans les quartiers périphériques des grands villages tels que Dodel, Diomandou, Thialaga, Touldé Gallé, Dara Alaybé, Pathé Gallo et Sinthiou Dangdé. Le manque d'entretien ou même d'extension du réseau électrique fait qu'une centaine de lampadaires ne sont plus fonctionnelles.

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Présence du réseau électrique : ✓ 20 villages raccordés ; ✓ Taux de couverture : 73% ; ✓ Opérateurs : SENELEC et COMASEL ; ◆ Présence du système solaire ; ◆ Energies domestiques : le bois de chauffe et le gaz butane ; ◆ Présence de lampadaires 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Absence d'électricité dans le Diéri ; ◆ Taganitt et Wouro Pourel non raccordé au réseau électrique ; ◆ Les conditions de distribution de la COMASEL décriées partout dans le Walo ; ◆ Défaillance de l'éclairage public 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Améliorer la couverture du réseau mobile et internet ; ◆ Atteindre la couverture universelle en termes d'éclairage domestique ; ◆ Améliorer la qualité de service

2.2.3. TRANSPORT

De par sa position géographique stratégique, la commune de DODEL est d'une part longée, pour une bonne frange, par le Fleuve Sénégal et d'autre part traversée par la route nationale N°2 reliant Podor à Matam, la seule voie praticable de façon permanente.

La Commune bénéficie aussi d'une autre voie en construction qui dessert presque tous les villages de l'île à Morphile. Il s'agit de l'axe Ndioum-Cas Cas qui traverse Wowo, Pathé Gallo, Dara Alaybé, Sinthiou Dangdé Ndorboss et Poury. Le Diéri ne compte aucune voie de communication digne de ce nom.

Le reste de la commune est composée de pistes sablonneuses, impraticables en saison des pluies, aboutissant, par la même occasion, à un enclavement surtout des villages se trouvant dans l'île à Morphile.

Le parc automobile est animé par des véhicules de transport composés de :

- cinq (5) minibus qui font la liaison avec les villes comme Saint-Louis et Dakar ;
- six (6) Peugeot 404 bâchées destinées à la mobilité intra-communale ;
- une dizaine de « Woupou Yaha » qui font la navette entre Dodel-Athie Bali.

Les déplacements internes, notamment la liaison Dodel-Walo, sont également assurées par les charrettes et quelques rares motos-taxi « Jakarta».

Quant au transport fluvial, il est assuré par trois (3) bacs (Dodel, Guélonga et Nianga) et une quinzaine de pirogues qui assurent les traversées des personnes et biens.

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ 2 voies de communication en bon état : ✓ Route nationale 2 ; ✓ Axe Ndioum-Cas Cas ◆ Présence du fleuve Sénégal et défluent ; ◆ Disponibilité et variété des moyens de transport 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Enclavement de la Zone Diéri ; ◆ Absence d'une gare routière formelle ; ◆ Vétusté des moyens de transport ; ◆ Surcharges des véhicules de transport ; ◆ Les tarifs élevés 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Désenclaver le Diéri ; ◆ Moderniser le réseau de transport intra et intercommunal

2.2.4. RESEAUX D'ECHANGES, COMMUNICATIONS, TELECOMMUNICATIONS ET SERVICES FINANCIERS

Sur le plan des télécommunications, la commune connaît une bonne couverture radiophonique et télévisuelle sur l'ensemble de son territoire.

DIAGNOSTIC IR2P

- Une radio communautaire ;
- Une radio privée : « Radio YELO FM » à Pathé Gallo ;
- 7 pylônes Orange (Touldé Gallé, Nianga Edy, Dodel, Pathé Gallo, Dara Alaybé, Sinthiou Dangdé et Athie Baly) ;
- 1 pylône Tigo (Dodel) ;
- 1 pylône Expresso (Diomandou)

Au demeurant, la commune bénéficie du service internet et d'une connexion aux réseaux téléphoniques avec la présence de trois (3) opérateurs que sont Orange, Tigo et Expresso, même si le taux de pénétration du haut débit (mobile et fixe) constaté dans la couverture de ces opérateurs reste à améliorer.

Par ailleurs, le bureau de Poste assure l'essentiel des transactions financières entre les populations résidentes et leurs parents émigrés à travers divers produits tels que Western Union, Poste One, etc. En outre, les points de transfert d'argent présents, « Orange Money » et « Wari » en l'occurrence vient en renfort de la dynamique de transaction communale. Les flux de transferts venant de l'extérieur sont importants compte tenu du développement de l'émigration dans la Commune.

La commune de DODEL dispose également d'un point de service de la Coopérative d'Épargne et de Crédit des Réseaux des Organisations Paysannes et Pastorales (COOPEC RESOPP), mise en place en janvier 2008 en tant que bras financier du RESOPP. Cette mutuelle s'inscrit dans une dynamique de prise en compte des problèmes spécifiques des femmes. Pour y arriver, le premier défi du RESOPP est de mettre en place les conditions pour une bonne redynamisation des comités de dynamique féminine dont la plupart connaissent une certaine léthargie.

Néanmoins, les conditions d'accès au financement (garantie, intérêts,...) restent difficiles à remplir pour les femmes.

III. PROFIL GOUVERNANCE

3.1. Profil des élus

Le conseil municipal est entièrement paritaire avec 56 élus. Il est structuré en un bureau exécutif et de douze (12) commissions techniques.

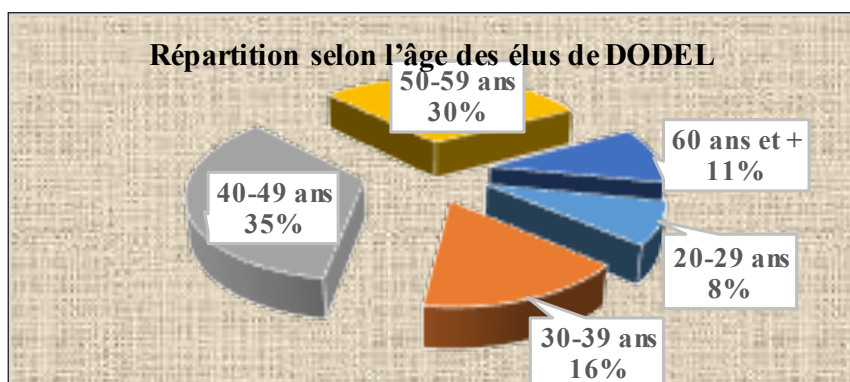
- La répartition selon l'âge

Tableau N°8 : Répartition selon l'âge des élus de la Commune de DODEL

	20-29 ans		30-39 ans		40-49 ans		50-59 ans		60 ans et +		Total	Moyenne
DODEL	3	8,1%	6	16,2%	13	35,1%	11	29,7%	4	10,8%	37	46,57%

Source : LASPAD - Démographie (2018)

Graphique N°8 : Répartition selon l'âge des élus



Source : LASPAD - Démographie (2018)

La Commune de DODEL, à l'instar des autres collectivités du département de Podor ne compte aucun élu âgé de moins de 20 ans. La moyenne d'âge des élus est d'environ 46 ans et demi. Quant aux élus âgés de 30-59 ans, ils représentent l'écrasante

majorité des conseils municipaux (81%). La jeunesse est sous représentée dans le conseil de DODEL.

Tableau N°9 : Le niveau d'instruction des élus

	Aucun	Alphabétisé	Elémentaire	Secondaire	Universitaire
DODEL	18	8	18	5	7
	32,1%	14,3%	39,3%	1,8%	12,5%

Source : LASPAD - Démographie (2018)

Près de la moitié des élus (46,4%) n'a pas été à l'école formelle même si l'essentiel a bénéficié de l'enseignement arabo-islamique. S'y ajoute près du tiers (39,3%) qui s'est arrêté au niveau de l'élémentaire.

En effet, près du tiers des élus (32,1%) n'a reçu aucune forme d'instruction scolaire. En y rajoutant ceux qui sont alphabétisés dans les langues nationales et ceux qui se sont arrêtés au niveau de l'élémentaire, il apparaît effectivement que près de 82,7% des élus, soit plus des trois quart des conseillers ont un niveau d'instruction relativement bas eu égard à la grande technicité de certaines de leurs missions et à la complexité des problèmes de développement de leur territoire.

3.2. PERFORMANCES DE LA COMMUNE EN MATIERE DE GOUVERNANCE

Selon le rapport de performances de la commune de DODEL, réalisé en 2017, portant sur la période 2015-2016, cette dernière a enregistré un score de 48,5 sur 100 : une faible performance.

Tableau N°10 : Mesure de Performances de la commune de DODEL.

Domaines d'évaluation	Notes
Capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations	10/20
Capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune	29,5/57
Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales	9/23
Note globale de performance	48,5/100

Source : Agence Régionale de Développement Saint-Louis

Cette contre-performance est le résultat d'une participation très limitée des populations au niveau de la gestion des affaires locales à travers les débats d'orientation budgétaire et la participation massive des populations dans les sessions du conseil municipal.

Egalement, la capacité de la commune à satisfaire les besoins des populations la moyenne. Ceci est surtout dû à l'absence de plan d'investissement annuel et à la non prise en compte des besoins spécifiques des femmes.

ATOUTS	CONTRAINTES	DEFIS
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Un hôtel communautaire équipé et fonctionnel ; ◆ Leadership féminin reconnu ; ◆ L'accès à l'information (radios) ; ◆ Transparence dans la gestion administrative et financière 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Absence de politique migratoire ; ◆ Insuffisance de moyens (financiers, matériels et techniques) ; ◆ Insuffisance de partenaire de DEL ; ◆ Non-maîtrise de l'assiette fiscale 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Faire de DODEL la Commune la plus performante du département en matière de Bonne Gouvernance (fiscalité locale, communication, état civil et budget) ; ◆ Développer une politique migratoire locale favorisant une participation plus importante et plus organisée des ressortissants de DODEL ; ◆ Favoriser une plus grande participation des jeunes et des femmes dans les instances de décisions des affaires publiques locales

3.3. Gouvernance foncière

L'assiette foncière de la Commune de DODEL est relativement maîtrisée grâce à une bonne implication du régime coutumier de gestion foncière, du pouvoir public et des politiques d'aménagement hydro-agricoles de la SAED. A cela s'ajoutent des outils de planification et de gestion foncière tels que : le POAS

Cependant, la non-existence de données exhaustives sur l'Assiette foncière, l'absence de plan cadastral et le mode de gestion familiale de la terre constituent un facteur limitatif de la gestion du foncier.

S'y ajoute la mise en œuvre timide du POAS surtout en ce qui concerne la délimitation et la matérialisation entre les différentes zones à vocations pastorales, agricoles, agropastorales et d'extension des villages.

3.4. La gouvernance territoriale

La gouvernance des acteurs au développement porte sur l'analyse de la dynamique des organisations communautaires de base (OCB), des partenaires techniques et financiers et des structures administratives dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités.

3.4.1. L'ADMINISTRATION ET LES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ETAT

a) La Sous-préfecture :

Elle constitue la première structure administrative assurant les fonctions de délégué du Président de la République et de représentant de tous les ministres. La Sous-préfecture assure le contrôle de légalité des actes de la commune.

b) Le Centre d'Appui au Développement Local (CADL)

Elle est la structure déconcentrée technique la plus proche de la collectivité locale et des populations à la base. Elle a une mission globale d'appui de la collectivité locale et des partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre des activités de développement à la base.

c) L'Agence Régionale de Développement (ARD)

C'est le bras technique des collectivités territoriales en ce sens qu'elle les appuie à la coordination et à l'harmonisation de leurs interventions et initiatives en matière de développement local.

d) L'Agence Nationale du Conseil Agricole Rural (ANCAR)

Elle intervient dans l'appui conseil à côté du Conseil municipal, prône une démarche globale de renforcement de capacités des organisations paysannes et déroule des missions publiques de l'Etat.

Ainsi, elle a pu vulgariser des techniques diverses dans le domaine agricole à travers l'aménagement, la réhabilitation et l'appui à l'équipement de poulaillers.

3.4.2. LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE (OCB)

La vie associative est bien structurée dans la Commune de DODEL.

En effet, dans la presque totalité des villages, des organisations communautaires de base, essentiellement composées d'associations villageoises de développement (AVD), d'associations sportives et culturelles, de groupements de promotion de femmes tiennent tant bien que mal le haut du pavé pour améliorer les conditions de vie au quotidien. Avec l'appui du projet Kawolor, la commune a installé des groupes débo gallé dans les villages et un Groupe de Travail Citoyen (GTC) au niveau communautaire pour une participation des populations aux activités de développement liées à la sécurité alimentaires. Le GTC devrait s'adjoindre au Cadre de Coordination pour la Planification et le Suivi du Développement mis en place par arrêté du Maire pour participer au suivi de la mise en œuvre du PDC.

○ Association Bamtaré :

Elle porte le programme de lutte contre la soudure et l'endettement avec comme stratégie : l'installation des calebasses de solidarité. Elle regroupe les villages de Dodel, Thialaga, Marda Diey, Diomandou, Sokou, Nianga, Diamal, Touldé Gallé, Doubangué, Diéry Diouga et Gawdy Gotty sous la coupole de Hunger Project.

○ Les groupements d'intérêt économique

En dehors des GPF, la commune compte aussi des GIE au nombre de 45 mais dont la majorité est sans activité d'envergure et le caractère juridique est devenu caduque du fait que certains ne disposent pas de NINEA. Leur création est une stratégie pour bénéficier de crédit et de l'appui de partenaires financiers dans un contexte rural marqué par une baisse des rendements agricoles et une paupérisation.

○ Les organisations de gestion des services de base

La Commune compte également d'autres organisations impliquées dans la gestion des infrastructures et la fourniture de services. Il s'agit de :

- ✓ l'association des Usagers des Forages (ASUFOR) ;
- ✓ les Comités de Gestion des Ecoles (CGE)

- ✓ le Collectif des Directeurs d'Ecole (CODEC)
- ✓ l'Association des Parents d'élèves (APE)
- ✓ le Comité de Développement Sanitaire (CDS)
- Les organisations de migrants
 - ✓ Association jeunesse de Thienel Sakhobé : cette association regroupe en majorité les migrants et s'active dans l'agriculture, élevage et l'éducation. Elle est en train de construire un bâtiment dans l'enceinte de la case de santé ;
 - ✓ Lewlewal Sinthiou Ifra : Mouvement d'émigrés qui a appuyé la construction de la grande mosquée et qui ambitionne de changer le visage de Sinthiou Ifra.

3.4.3. LES PARTENAIRES AUX DEVELOPPEMENT

La commune de DODEL bénéficie de l'appui de quelques partenaires (ONG, Projets et Programmes) ; il s'agit principalement du PNDL, de World Vision, de l'ANCAR, etc. L'intervention de ces partenaires reste cependant fortement handicapée par le manque de coordination et de synergie entre tous ces acteurs. Pour corriger cette insuffisance la mise en place d'un cadre de concertation pour l'harmonisation des interventions s'avère nécessaire.

Partenaires	Secteurs d'intervention	Actions menées
SAED	Production et transformation agricole	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Clôture de périmètres maraîchers ; ◆ Appui en semence ; ◆ Equipement en matériel (batteuse, moulin) ; ◆ Renforcement de capacités des OP dans le cadre de la nutrition
USE PRN	Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Appui à la sécurité alimentaire ; ◆ Formation sur les techniques culturales ; ◆ Gestion des risques
	Santé	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Renforcement des capacités des acteurs de la santé ; ◆ Appui dans la vaccination et le suivi nutritionnel des enfants ; ◆ Sensibilisation sur les maladies pandémiques et endémiques
	Protection de l'enfance	Plaidoyer et sensibilisation
	Développement économique	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Appui aux OP ; ◆ Appui aux agriculteurs et aux acteurs du secteur agricole
AIDEP	Aménagements et équipements	Aménagement et équipements de trois (3) jardins maraichers pour les femmes de Nianga Edy, Wourou Bayel et Marda
		Aménagement d'un (01) quai d'embarquement de bétail à Touldé Gallé
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Construction du marché permanent à Dodel ; ◆ Construction de quatre (4) parcs à vaccination : Walé Walé, Binguel Edy, Demba Kédadji et Madialy

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE DODEL

IV. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

4.1. Vision programmatique

Eu égard au bilan diagnostic révélateur de potentialités naturelles et humaines propices au développement socioéconomique, mais également au contexte général, par ailleurs marqué par l'adoption des Objectifs de développement Durable à l'horizon 2030, du Plan Sénégal Emergent à l'horizon 2035, de l'Acte 3 de la décentralisation et de la Vision de développement du Département de Podor, la Commune de DODEL se veut un maillon essentiel pour l'émergence socioéconomique du département

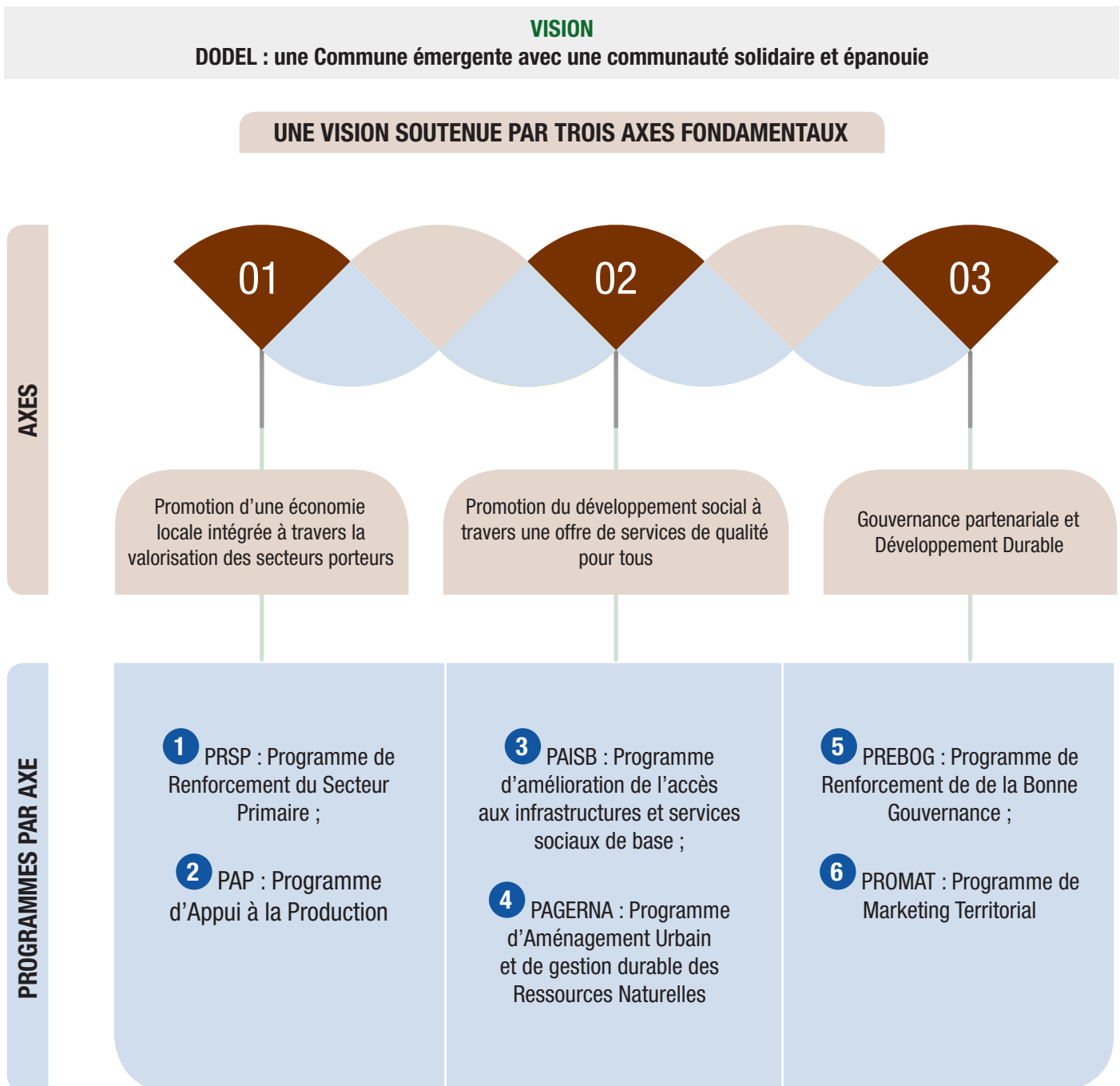
de Podor. Ainsi, ce document de planification, placé sous le signe d'une démarche inclusive et participative, s'inscrit dans une vision réaliste avec des stratégies appropriées pour faire de DODEL « une Commune émergente avec une communauté solidaire et épanouie ».

4.2. Objectifs et stratégies de développement

Compte tenu de sa position géographique stratégique et ses énormes potentialités mises en évidence dans l'analyse situationnelle, la réalisation d'une telle vision passera par :

- ◆ la création d'un environnement favorable à l'investissement ;
- ◆ le développement du capital humain ;
- ◆ la consolidation de la gouvernance territoriale.

Graphique N°9 : Vision programmatique à l'horizon 2024



- ◆ Les programmes et objectifs par axe :
Ce plan de développement repose sur six (06) programmes qui regroupent l'ensemble des secteurs.

AXE 1 : PROMOTION D'UNE ECONOMIE LOCALE INTEGREE A TRAVERS LA VALORISATION DES SECTEURS PORTEURS
1 PRSP : Programme de Renforcement du Secteur Primaire

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Créer les conditions d'un développement économique intégré	Améliorer les conditions d'exploitation, de production et de commercialisation de la production agricole
	Promouvoir un élevage moderne intégré à l'agriculture
	Réglementer et impulser la pêche

2 PAP : Programme d'Appui à la Production

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Valoriser les secteurs d'appui à la production locale	Développer l'artisanat et le commerce
	Promouvoir les énergies alternatives
	Organiser le secteur du transport

3 PAISB : Programme d'amélioration de l'Accès aux Infrastructures et services Sociaux de Base

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Élargir l'accès aux services sociaux de base de qualité pour tous	Relever le niveau de couverture en infrastructures sociales de base
	Améliorer les conditions d'accès aux services sociaux de base pour les personnes vulnérables

4 PAGERNA : Programme d'Aménagement Urbain et de gestion durable des Ressources Naturelles

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Promouvoir l'aménagement urbain et appuyer la restauration et la gestion des ressources naturelles	Elaborer une charte locale de gestion et d'exploitation du foncier
	Généraliser l'électrification dans la Commune
	Préserver l'environnement et les ressources naturelles

5 PREBOG : Programme de Renforcement de de la Bonne Gouvernance

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Promouvoir une gouvernance de proximité	Améliorer le niveau de compétence technique et matériel de la Commune
	Impliquer la population dans la gestion des affaires communales

6 PROMAT : Programme de Marketing Territorial

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Valoriser la destination DODEL	Favoriser une gouvernance participative et transparente
	Renforcer la communication pour une meilleure visibilité de la Commune

4.3. Coût du pdc de dodel

Le budget du Plan d'Actions Prioritaires de la Commune de DODEL est échancier sur cinq (05) années pour un montant de CINQ MILLIARDS NEUF CENT TRENTE SIX MILLIONS NEUF CENT CINQUANTE MILLE (5.936.950.000) FRANCS CFA ; soit un besoin d'investissement en moyenne de Neuf cent seize millions cent quatre-vingt-dix mille (1.187.390.000) francs CFA par an.

Tableau N°12 : Synthèse des axes du PDC

	SYNTHESE AXES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL					
ANNEES	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL (F.CFA)
AXE 1	438.500.000	612.250.000	519.500.000	780.000.000	730.000.000	3.080.250.000
AXE 2	171.000.000	609.000.000	751.000.000	433.000.000	877.500.000	2.841.500.000
AXE 3	8.000.000	4.800.000	1.800.000	300.000	300.000	15.200.000
TOTAL	617.500.000	1.226.050.000	1.272.300.000	1.213.300.000	1.607.800.000	5.936.950.000

4.4. Mecanisme de mise en œuvre et de suivi de la mise en œuvre

4.4.1. Le cadre institutionnel

La Commune de DODEL est chargée de la mise en œuvre de son plan de développement.

Ainsi le conseil municipal assume son rôle de maître d'ouvrage du PCD, avec l'appui du Cadre de Concertation de la Planification (CCP) créé par arrêté du Maire.

Ce comité comprend, entre autres, des élus, le secrétaire municipal, les représentants des jeunes et des groupements de femmes, les ONG, et autres acteurs

Toutefois, compte tenu de la complexité des stratégies retenues qui nécessitent des instruments les plus pertinents de mise en œuvre, la Commune doit être appuyée par l'ARD et les services déconcentrés de l'Etat (SRP, SRSD, SRADL, SRAT, etc.). D'autres structures externes peuvent également accompagner la CT dans l'exécution des actions retenues dans ce plan.

4.4.2. Stratégies de mobilisation des ressources financières

Pour une mise en œuvre réussie du plan de développement communal, il s'avère indispensable d'organiser un forum des partenaires, afin de pouvoir mettre à contribution les sources de financement externes. Tout d'abord, la Commune devra améliorer la mobilisation de ses ressources propres en tenant en compte les différentes sources de recettes afin d'élargir son assiette fiscale. Ainsi, elle devra exploiter l'ensemble des potentialités socioéconomiques et environnementales déclinées dans le diagnostic.

Pour mobiliser davantage les ressources locales de manière optimale, le conseil municipal doit développer une stratégie de recouvrement des recettes fiscales.

4.4.3. Dispositifs de suivi-évaluation

Il appartient au Cadre de Concertation de la Planification (CCP) de mettre en place un dispositif de suivi et évaluation. Le système de suivi évaluation doit permettre de suivre l'exécution du PDC, de voir les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les mesures à prendre pour des corrections futures.

Dans cette perspective, il s'agira de mettre en place les outils et livrables suivants :

- ◆ un système périodique de suivi évaluation ;
- ◆ se référer au PDC lors des débats d'orientation budgétaire en vue d'élaborer chaque année le Plan Annuel d'Investissement (PAI).
- ◆ assurer le suivi du niveau de mobilisation des ressources ;
- ◆ recueillir les engagements des partenaires techniques et financiers et des prévisions de l'Etat ;
- ◆ suivre l'évolution des recettes locales ;

- ◆ suivre l'exécution des programmes et l'évolution des indicateurs ;
- ◆ de faire un bilan annuel de mis en œuvre pour voir l'état d'avancement et de déterminer, partant des actions prioritaires préalablement retenues, les questions à améliorer ;
- ◆ une évaluation à mi-parcours du bilan après trois années de mise en œuvre du PDC ;
- ◆ une évaluation finale en 2024.

OBJECTIFS SPECIFIQUES	Actions/Projets	Localisation	Descriptif sommaire	Coût total (FCFA)	PROGRAMMATION (FCFA)				
					2020	2021	2022	2023	2024
AXE 1 : PROMOTION D'UNE ECONOMIE LOCALE INTEGREE A TRAVERS LA VALORISATION DES SECTEURS PORTEURS									
1 PRSP : Programme de Renforcement du Secteur Primaire									
Objectif général : Créer les conditions d'un développement économique intégré									
Améliorer les conditions d'exploitation, de production et de commercialisation, de la production agricole	Aménager et équiper 5 périmètres communautaires	Yennaké, Poury et Toulel Kédélé		50000000		30000000	20000000		
	Doter les 17 PIV de motopompes et de clôture	Commune		50000000		25000000	25000000		
	Faire une grande extension inter villageoise dans le Walo	Dara Alaybé, Yennaké, Sinthiou Ifra, Toulel Kédélé, Ndormbos, Sinthiou Dangdé, Thiénel Sakhobé		100000000				50000000	50000000
	Construire 7 magasins de stockage 100 tonnes	Pathé Gato, Dara Alaybé, Thiénel Sakhobé, Toulidé Gallé, Thialaga, Dodel et Diomandou		70000000		35000000	35000000		
	Plaidoyer pour une subvention des intrants agricoles et pour la réception à temps des crédits	Podor, Saint-Louis, Dakar							
	Aménager 300 ha pour la culture fourragère	Athie Bali, Binguel Walanabé et dans le Walo		250000000		50000000	50000000	50000000	50000000
	Construire un poste vétérinaire	Dodel		30000000		30000000			
	Réhabiliter 3 abreuvoirs	Athie Bali, Loumboul Thilly, Demba Kédadji		9000000		9000000			
	Construire 2 magasins de stockage d'aliments bétail	Athie Bali et Gadaty		15000000		7500000	7500000		
	Appuyer les éleveurs pour la mise en place d'une coopérative	Commune		1000000			1000000		
Promouvoir un élevage moderne intégré à l'agriculture									

Réglementer et impulser la pêche	Doter le GIE Cuvette de Diomandou de 10 cages piscicoles	Diomandou, Thialaga, Diouwa, Diamy Mbayla et Dodel	1250000	500000	750000			
	Doter de 40 cages piscicoles	Pathé Gallo, Dara Alaybé, Ndormbos, Sinthiou Dangdé, Gélonga, Sokou, Diamal et Nianga Edy	10000000	3000000	5000000	2000000		
	Organiser les pêcheurs comité de veille	Commune	1000000	1000000				
	Total PRSP		587250000	555000000	192250000	1395500000	1000000000	1000000000

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (P.D.C) 2020 - 2024

OBJECTIFS SPECIFIQUES	Actions/Projets	Localisation	Descriptif sommaire	Coût total (F.CFA)	PROGRAMMATION (F.CFA)				
					2020	2021	2022	2023	2024
AXE 1 : PROMOTION D'UNE ECONOMIE LOCALE INTEGREE A TRAVERS LA VALORISATION DES SECTEURS PORTEURS									
2 PAP : Programme d'Appui à la Production									
Objectif général : Valoriser les secteurs d'appui à la production locale									
Développer l'artisanat et le commerce	cturer et formaliser les artisans en GIE pour faciliter l'accès au crédit	Commune		1000000	1000000				
	aciter les artisans dans les nouvelles technologies	Commune		1000000					
	Construire 10 marchés permanents	Pathé Gallo, Dara Alaybé, Sinthiou Dangdé, Thiénel Sakhobé, Sassel Talbé, Belly Thiowy, Toulidé Gallé, Diomandou, Diéry Diouga et Gawdy Gotti		150000000	30000000	30000000	30000000	30000000	30000000
	Sensibiliser les commerçants sur l'importance de l'assurance	Commune		1000000					
Promouvoir les énergies alternatives	Promouvoir le système d'éclairage solaire	Diéri		1000000					
	Plaidoyer pour l'amélioration de l'éclairage public	Podor et Saint-Louis							
	Raccorder au réseau de la SENELEC	Taganitt et Wouro Poureil		3000000					
	aidoyer pour le renforcement de tous les réseaux téléphonique dans l'espace communal	Commune							
Organiser le secteur du transport	Aménager une gare routière	Dodel		5000000					5000000
	Construire deux ponts	Dodel et Gélonga		500000000					250000000
	Réaliser les pistes communautaires	Athie Baly- Dodel (35 km) et Athie Baly- Fambal-Gadaty (35 km)	Le coût du km s'élève à 250 millions	175000000	350000000	350000000	350000000	350000000	350000000
Total PAP				2493000000	420000000	380000000	680000000	630000000	
TOTAL AXE 1				3.080.250.000	612.250.000	519.500.000	780.000.000	730.000.000	

OBJECTIFS SPECIFIQUES	Actions/Projets	Localisation	Descriptif sommaire	Coût total (F.CFA)	PROGRAMMATION (F.CFA)				
					2020	2021	2022	2023	2024
<p>AXE 1 : PROMOTION D'UNE ECONOMIE LOCALE INTEGREE A TRAVERS LA VALORISATION DES SECTEURS PORTEURS</p> <p>3 PAISB : Programme d'amélioration de l'Accès aux Infrastructures et services Sociaux de Base</p> <p>Objectif général: Elargir l'accès aux services sociaux de base de qualité pour tous</p>									
Elargir l'accès aux services sociaux de base de qualité pour tous	Plaidoyer pour une " CMU daara "	Podor, Saint-Louis							
	Construire 2 CTP	Dodel, Toulidé Gallé		12000000			6000000		6000000
	Construire 11 salles de classes	Dara Alaybé 2, Baradi, Pelel, Pété Obak, Ngoura, Doon, Binguel Walahnabé, Feldé, Diomandou Walo (1), Marda Diéri	2sc à Pélel	12000000	24000000		24000000		24000000
	Doter les écoles de 28 latrines séparées		8 Dodel1, 8 Toulidé Gallé, 6 Diomandou, 6 Thialaga, 2 Diomandou Walo, 4 Gawdy Gotti	14000000			5600000		28000000
	Doter 6 écoles élémentaires de l'eau potable, latrines et mur de clôture	Mborobé, Sinthiou Ifra, Poury, Gourel Malickel, Djinthiou, Toki,		10000000	20000000		30000000		50000000
	Réhabiliter 2 murs de clôture	Dodel1, Gawdy Gotti		18000000			18000000		
	Construire 2 murs	Toulidé Gallé, Dodel 2	Toulidé Gallé en clôture grillagée	20000000			10000000		10000000
	Clôturer 3 Collèges	Nianga Edy, Thialaga et Pathé Gallo		30000000					20000000
	Construire et équiper 11 salles informatiques dans les lycées et collèges	Commune		110000000	22000000		22000000		22000000
	Réhabiliter 12 salles de classes	Toulidé Gallé, Marda Diéri, Gadaty et Dodel1	(4)Toulidé Gallé ; (2) Marda Diéri; (2) Gadaty, (4) Dodel1	18000000	4500000		4500000		4500000

Réhabiliter 20 salles au niveau de 3 postes de santé	Diamal, Toulidé Gallé et Sinthiou Dangdé		60000000	15000000	15000000	15000000	15000000	15000000	
Réhabiliter le logement ICP de Dodel	Dodel		5000000	5000000					
Construire de quatre (4) maternités	Toulidé Gallé, Diamal, Thialaga, Marda		100000000		50000000				
Acquérir 3 ambulances	Thialaga, Toulidé Gallé, Pathé Gallo		180000000		60000000		120000000		
Construire 8 toilettes séparées munies de rampes d'accès dans les 8 postes	Dodel, Thialaga, Toulidé Gallé, Diamal, Pathé Gallo, Sinthiou Dangdé, Dara Alaybé et Marda		24000000		12000000		12000000		
Plaidoyer pour l'érection du poste de Dodel en Centre de santé	Saint-Louis								
Construire un poste de santé	Athie Bali		100000000						100000000
Appuyer la rémunération des Agents de santé communautaire des postes de santé	Commune								
Renforcer le plateau technique des postes de santé	Commune		40000000	8000000	8000000	8000000	8000000	8000000	8000000
Renforcer les équipements de forages	Pathé Gallo, Diéri Diouga, Thiénel Saknobé, Gadaty, Binguel Edy	Il s'agit des équipements d'exhaure	30000000	10000000	20000000				
Construire un nouveau forage	Athie Bali		200000000			200000000			
Construire un château d'eau	Diéri Diouga		75000000		75000000				
Traiter l'eau des forages et veiller à leur potabilité	Dara Alaybé, Poury et Sassel Talbé								
Mette en place des structures de gestion des forages	Commune		5000000	5000000					
Améliorer les RAEP dans les villages	Commune		100000000	20000000	20000000	20000000	20000000	20000000	20000000
Acquérir 2 camions vidangeurs	Commune		200000000			100000000		100000000	
Élargir le programme de gestion des ordures ménagères	Commune		15000000		15000000				

Construire un stade municipal	Dodel		250000000						250000000
Construire la maison de de Femme	Gadaty Wodabé		300000000						300000000
Clôturer 10 terrains de foot réglementés	Dodel, Diéri Diouga, Gawdy Goty, Diomandou, Thialaga, Nianga Edy, Toulidé Gallé, Thiénel Sakhobé, Djinthiou, Sinthiou Dangdé		1000000000	200000000	200000000	200000000		200000000	200000000
Documenter les sites culturels et religieux	Commune		1000000	1000000					
Mettre en œuvre le mémorial Tekrou	Dodel	Le mémorial : fruit du partenariat UGB/DODEL/UCAD							
Mettre en place 1 dispositif de suivi des actions sociales menées en faveur des indigents	Commune		1000000	1000000					
Renforcer et diversifier les financements des projets de femmes	Commune		2500000	500000	500000	500000		500000	500000
Appuyer et formaliser l'Association des personnes vivant avec un handicap	Commune		2500000	500000	500000	500000		500000	500000
Doter 40 écoles élémentaires de rampes d'accès	Commune		40000000		16000000	16000000		8000000	
Sensibiliser la population pour booster l'adhésion à la CMU	Commune		2500000	500000	500000	500000		500000	500000
Total PAISB			2510500000	158000000	577000000	689000000	411000000	675500000	

OBJECTIFS SPECIFIQUES	Actions/Projets	Localisation	Descriptif sommaire	Coût total (F.CFA)	PROGRAMMATION (F.CFA)				
					2020	2021	2022	2023	2024
AXE 2 : PROMOTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL A TRAVERS UNE OFFRE DE SERVICES DE QUALITE POUR TOUS									
4 PAGERNA : Programme d'Aménagement Urbain et de gestion durable des Ressources Naturelles									
Objectif général: Promouvoir l'aménagement urbain et appuyer la restauration et la gestion des ressources naturelles									
Elaborer une charte locale de gestion et d'exploitation du foncier	Elaborer et mettre en œuvre un plan directeur d'urbanisme	Dodel		10000000			10000000		
	Aligner tous les gros villages	Commune		50000000	10000000		20000000	20000000	
	Aménager une décharge d'eaux usées	Commune		200000000					200000000
	Electrifier les villages	Taganitt, Wouro Pourrel et le Diéri		50000000	20000000		30000000		
	Promouvoir les énergies renouvelables	Diéri		5000000	1000000		1000000	1000000	1000000
Généraliser l'électrification dans la Commune	Mettre en place des pare-feux	Commune		5000000					
	Appliquer le POAS	Commune							
Préserver l'environnement et les ressources naturelles	Equiper les comités de lutte contre les feux de brousse	Diéri		5000000			5000000		
	Organiser des campagnes de reboisement	Commune		5000000			1000000	1000000	1000000
	Accélérer le processus de déclassification de la forêt de Wowo	Commune							
	Initier un programme d'éducation à l'environnement	Dodel	Un programme à travers des spots publicitaires et émissions radio	1000000					
Total PAGERNA				331000000	13000000	32000000	62000000	22000000	202000000
TOTAL AXE				2.841.500.000	171.000.000	609.000.000	751.000.000	433.000.000	877.500.000

OBJECTIFS SPECIFIQUES	Actions/Projets	Localisation	Descriptif sommaire	Coût total (F.CFA)	PROGRAMMATION (F.CFA)			
					2020	2021	2022	2023
AXE 3 : GOUVERNANCE PARTENARIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLES								
5 PREBOG : Programme de Renforcement de de la Bonne Gouvernance								
Objectif général : Promouvoir une gouvernance de proximité								
Améliorer le niveau de compétence technique et matériel de la Commune	Organise des sessions de formation pour les élus	Dodel		4500000	1500000	1500000	1500000	
	Informatiser l'Etat Civil	Dodel		3000000	3000000			
	Doter la municipalité d'outils d'archivage adéquats	Dodel		1500000	1500000			
	Sensibiliser la population sur l'importance des taxes et autres redevances	Commune		1500000	300000	300000	300000	300000
Impliquer la population dans la gestion des affaires communales	Mise en place des CVD et CIVD et animation du CCPSD intégrant le GTC (plus formation sur leur missions)	Dodel		1000000	1000000			
	Total PREBOG			11500000	4300000	4800000	1800000	300000
6 PROMAT : Programme de Marketing Territorial								
Objectif général : Valoriser la destination DODEL								
Favoriser une gouvernance participative et transparente	Créer un site web pour la Commune	Dodel		700000	700000			
	Mettre en œuvre un plan de Marketing Territorial	Dodel		1500000	1500000			
	Élaborer un répertoire des ressortissants de DODEL	Dodel		1500000	1500000			
Total PROMAT				3700000	3700000			
TOTAL AXE 3				15.200.000	8.000.000	4.800.000	1.800.000	300.000
TOTAL INVESTISSEMENT				5.936.950.000	617.500.000	1.226.050.000	1.272.300.000	1.607.800.000

TOUT SAVOIR SUR L'ARD



83, route de Khor Sor, Saint-Louis- SENEGAL



(+221) 33 961 77 67



ard-sl@ardsaintlouis.org



www.ardsaintlouis.org

